



**HAL**  
open science

## L'occupation néolithique de Menneville, "La Bourguignotte" (Aisne)

Michael Ilett, Frédéric Gransar, Pierre Allard, Corrie Bakels, Lamys Hachem, Caroline Hamon, Yolaine Maigrot, Yves Naze

► **To cite this version:**

Michael Ilett, Frédéric Gransar, Pierre Allard, Corrie Bakels, Lamys Hachem, et al.. L'occupation néolithique de Menneville, "La Bourguignotte" (Aisne). *Revue archéologique de Picardie*, 2022, Hommages à Frédéric Gransar, 1/2, pp.37-78. hal-04110549

**HAL Id: hal-04110549**

**<https://inrap.hal.science/hal-04110549v1>**

Submitted on 14 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'OCCUPATION NÉOLITHIQUE DE MENNEVILLE, "LA BOURGUIGNOTTE" (AISNE)

Michael ILETT, Frédéric GRANSAR, Pierre ALLARD, Corrie BAKELS, Lamys HACHEM,  
Caroline HAMON, Yolaine MAIGROT & Yves NAZE

### INTRODUCTION

Située dans la partie de la vallée de l'Aisne traversant la plaine crayeuse de Champagne, une vingtaine de kilomètres au nord de Reims, la commune de Menneville constitue depuis longtemps une des micro-aires emblématiques du projet de recherches sur le Néolithique régional (COUDART & DEMOULE 1982). Sa renommée vient surtout de la présence, au lieu-dit "Derrière le Village" (fig. 1), d'un habitat rubané entouré d'un fossé d'enceinte - la seule enceinte rubanée connue en France en dehors de l'Alsace. Ce site avait fait l'objet d'importantes fouilles préventives en 1989-1991, sur environ un tiers de sa superficie, évaluée à 6,4 ha (FARRUGLIA *et al.* 1996 ; THEVENET 2016, 2017). Depuis 2013, il est de nouveau exploré dans le cadre

de fouilles programmées, orientées surtout vers le fossé, qui continue à livrer des dépôts humains à caractère singulier, alimentant l'hypothèse du statut cérémoniel de l'enceinte (THEVENET *et al.* sous presse). Localement, il faut aussi rappeler une ancienne découverte de quelques tessons rubanés, provenant d'une carrière appelée "Sablière Villet" (VILLES 1979). Exploitée dans les années 1920-1930, celle-ci correspond à une petite parcelle boisée se trouvant à l'intérieur du village de Menneville, tout près de la sortie ouest en direction de Guignicourt.

La découverte d'une occupation rubanée à Menneville "La Bourguignotte", distante seulement de 1,4 km de l'enceinte "Derrière le Village" et de 0,7 km de la "Sablière Villet" (fig. 1), fournit de nouveaux éléments pour mieux comprendre

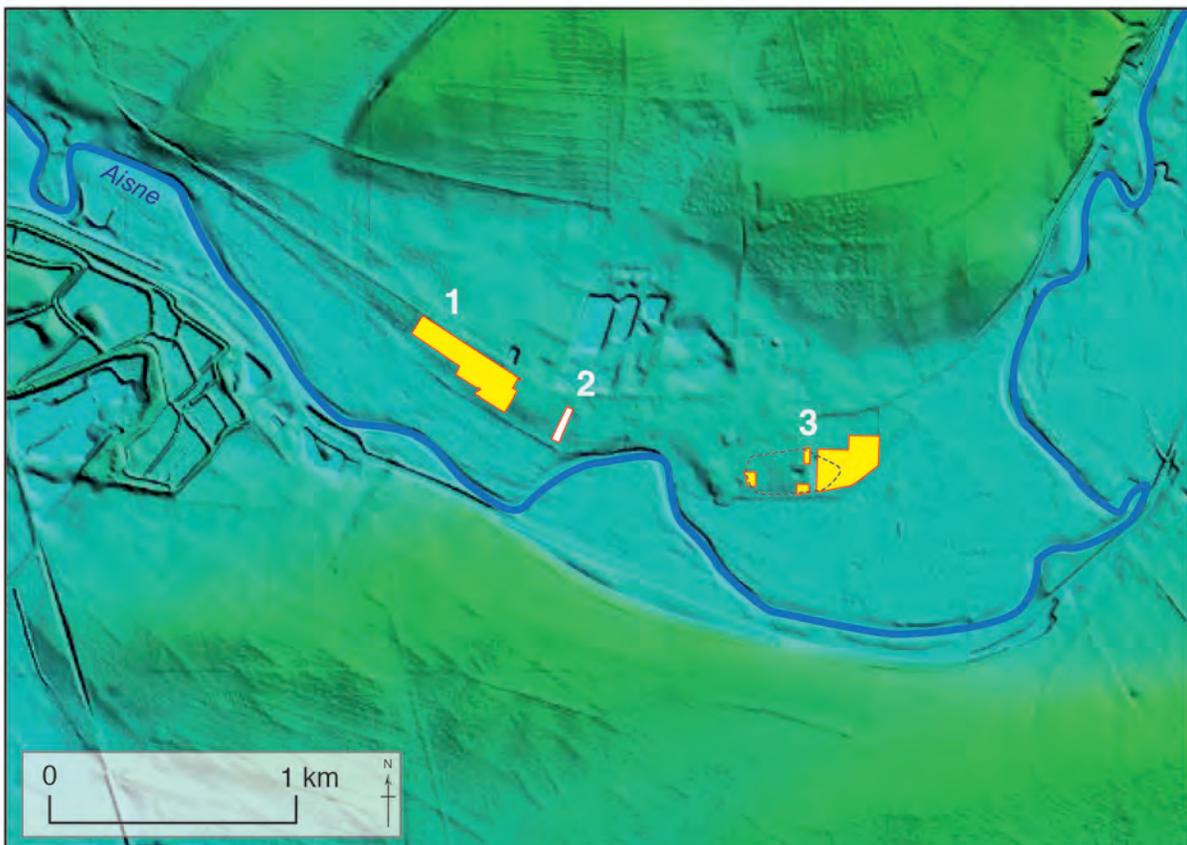
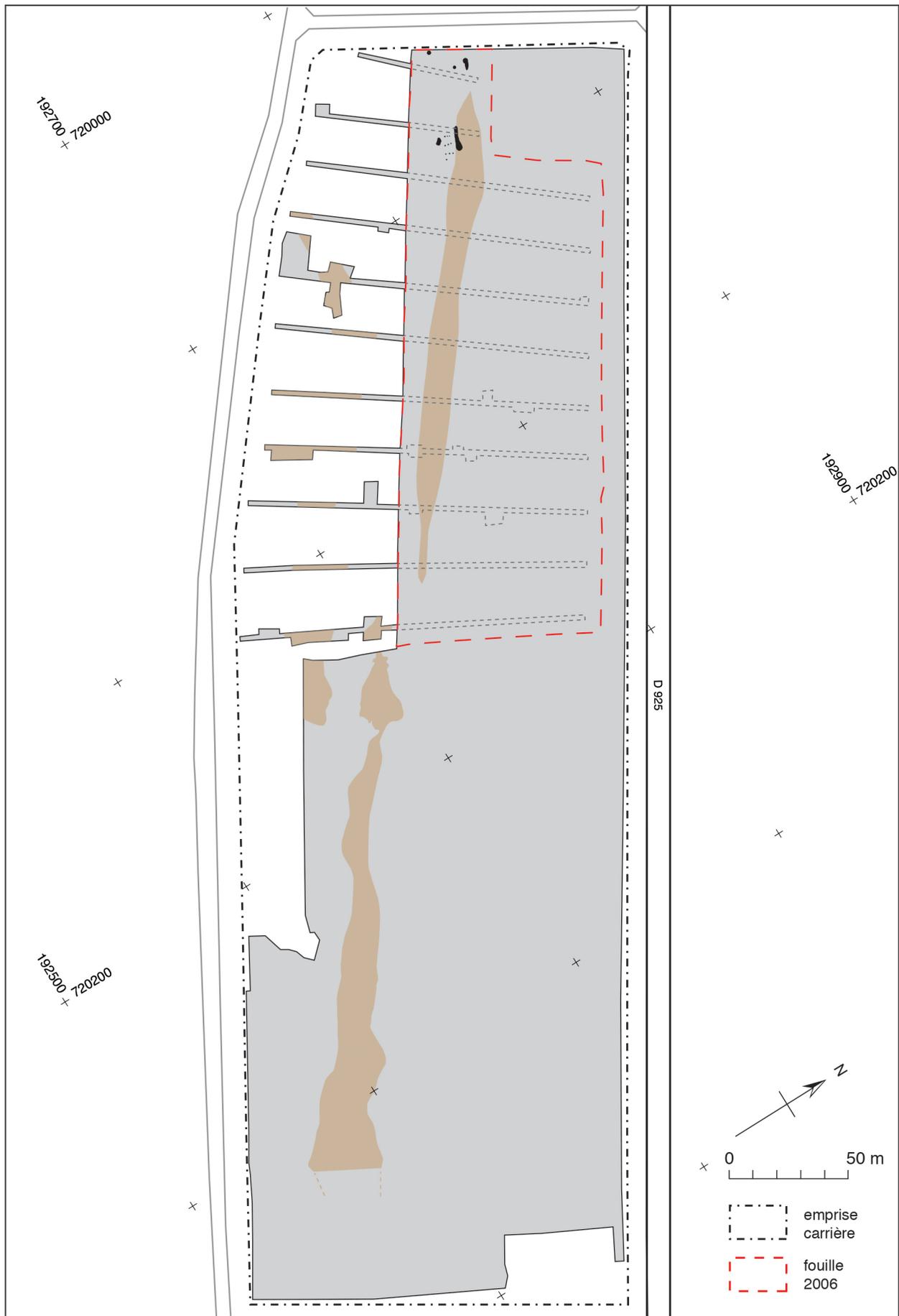


Fig. 1 - Localisation des occupations du Rubané sur la commune de Menneville. 1 : "La Bourguignotte" ; 2 : "Sablière Villet" ; 3 : "Derrière le Village". En jaune : emprise des interventions archéologiques. Fond de carte : IGN image Lidar, avec modifications.



**Fig. 2** - Menneville "La Bourguignotte" : emprise des interventions archéologiques 1995-2006 (diagnostics et fouilles), étendue du substrat argileux (en brun) et localisation des structures néolithiques (en noir). Plan général d'après DUVETTE 2010, fig. 6, avec modifications.

l'organisation des sites dans ce secteur particulier de la vallée de l'Aisne, à l'extrémité orientale d'un réseau d'habitats repartis le long de la vallée sur plus d'une soixantaine de kilomètres (BOSTYN *et al.* 2018, fig 1).

Les structures néolithiques à "La Bourguignotte" ont été découvertes au printemps 2006, à l'occasion d'une opération de fouille préventive dirigée par Frédéric Gransar sur l'emprise d'une carrière de granulats, située le long de la route départementale 925, à la sortie occidentale du village (fig. 2). Passé inaperçu lors d'un diagnostic en tranchées réalisé deux années avant, l'occupation néolithique a été révélée au moment du décapage intégral de la zone prescrite (1,8 ha), délimitée à l'origine en fonction de la répartition des nombreuses structures datées de l'âge du Fer et du Gallo-Romain (GRANSAR 2007). Il s'agissait de la dernière grosse opération de fouille menée sur l'emprise de la carrière, dont le suivi archéologique avait démarré dès 1995. Malgré leur présence inattendue, les quelques structures néolithiques - appartenant principalement à une seule unité d'habitation - ont pu être fouillées dans des conditions acceptables, livrant un mobilier relativement abondant. Ce volume d'hommages à Frédéric Gransar présente l'occasion de publier les données néolithiques, jusqu'à présent inédites.

### LES STRUCTURES (M. ILETT, Y. NAZE)

Les structures néolithiques sont localisées vers l'extrémité occidentale de l'emprise de la carrière, sur une pente orientée vers le sud en direction de l'Aisne dont le cours actuel se trouve à une distance de 345 m (fig. 3 et 4). Elles se situent à une altitude comprise entre 57 m et 56,75 m NGF, un peu au-dessus de la partie inondable de la plaine alluviale. Le substrat est constitué d'une bande de limon sableux brun-jaune, bordée côté nord par une bande étroite de sédiment argileux brun. Il s'agit dans les deux cas du comblement d'un talweg orienté est-ouest, correspondant vraisemblablement à un chenal tardiglaciaire recoupant les alluvions anciennes de l'Aisne, composées de sables et de graviers. Ces variations locales du substrat ont parfois nuit à la lisibilité du terrain au moment du décapage de la terre végétale. Les structures néolithiques comprennent principalement une unité d'habitation constituée par un bâtiment (st. 204) et ses deux fosses latérales (st. 205 et 206), et une troisième fosse de forme allongée (st. 202) qui pourrait être la fosse latérale d'un bâtiment dont les traces au sol ne sont plus conservées. Deux autres fosses (st. 211 et 213), de forme circulaire et situées à proximité, ont livré un peu de mobilier néolithique.

## LE BÂTIMENT ET SES FOSSES LATÉRALES

### St. 204

Le plan de la maison est conservé sur une longueur de 9,50 m seulement (fig. 5). On observe quatre tierces, dont deux partiellement conservées. Aucun trou de poteau des parois n'est conservé, à l'exception possible d'une trace superficielle côté nord. Les profondeurs conservées des trous de poteau varient entre 0,06 m et 0,22 m. Leur remplissage est sablo-limoneux brun-gris. Contrairement aux fosses latérales, le sédiment ne contient pas de fragments de torchis brûlé.

Si la largeur de la maison est impossible à mesurer, en raison de l'absence des trous de poteau des murs latéraux, l'écartement plus faible des trous de poteau de la tierce la plus occidentale permet de reconstituer un plan au sol légèrement trapézoïdal, dont l'axe longitudinal présente un angle de 65° par rapport au Nord géographique. La longueur d'origine du bâtiment est restituable à 13-15 m, en supposant d'une part que la tierce représentée par un seul trou de poteau constitue le pignon oriental, et d'autre part que la façade occidentale du bâtiment ne dépassait guère l'extrémité occidentale de la fosse latérale nord. En tout cas, les faibles dimensions des trous de poteau tendent à écarter la possibilité d'une maison de longueur nettement plus importante, dépassant la vingtaine de mètres.

### St. 205

Cette structure volumineuse constitue la fosse latérale nord de la maison 204 (fig. 5). La fosse est longue de 10,20 m, pour une largeur maximale de 2,60 m. La partie la plus large est également la plus profonde, atteignant 0,75 m à l'intersection des mètres 2 et 3 (depuis l'est). Le profil du fond est parfois marqué par des alvéoles. La profondeur de la fosse reste relativement importante (0,40-0,60 m) jusqu'aux mètres 7-8. Au-delà, elle ne dépasse pas 0,20 m. Constitué d'un sédiment brun-gris sablo-limoneux avec peu de graviers, le remplissage paraît homogène et les profils transversaux montrent une seule couche, à l'exception des mètres 6-7, où une deuxième couche se distingue au fond, légèrement plus sombre. L'extrémité occidentale de la fosse est recoupée par une anomalie de type chablis. L'extrémité orientale est perturbée, côté nord, par un creusement de taille importante mais de datation incertaine.

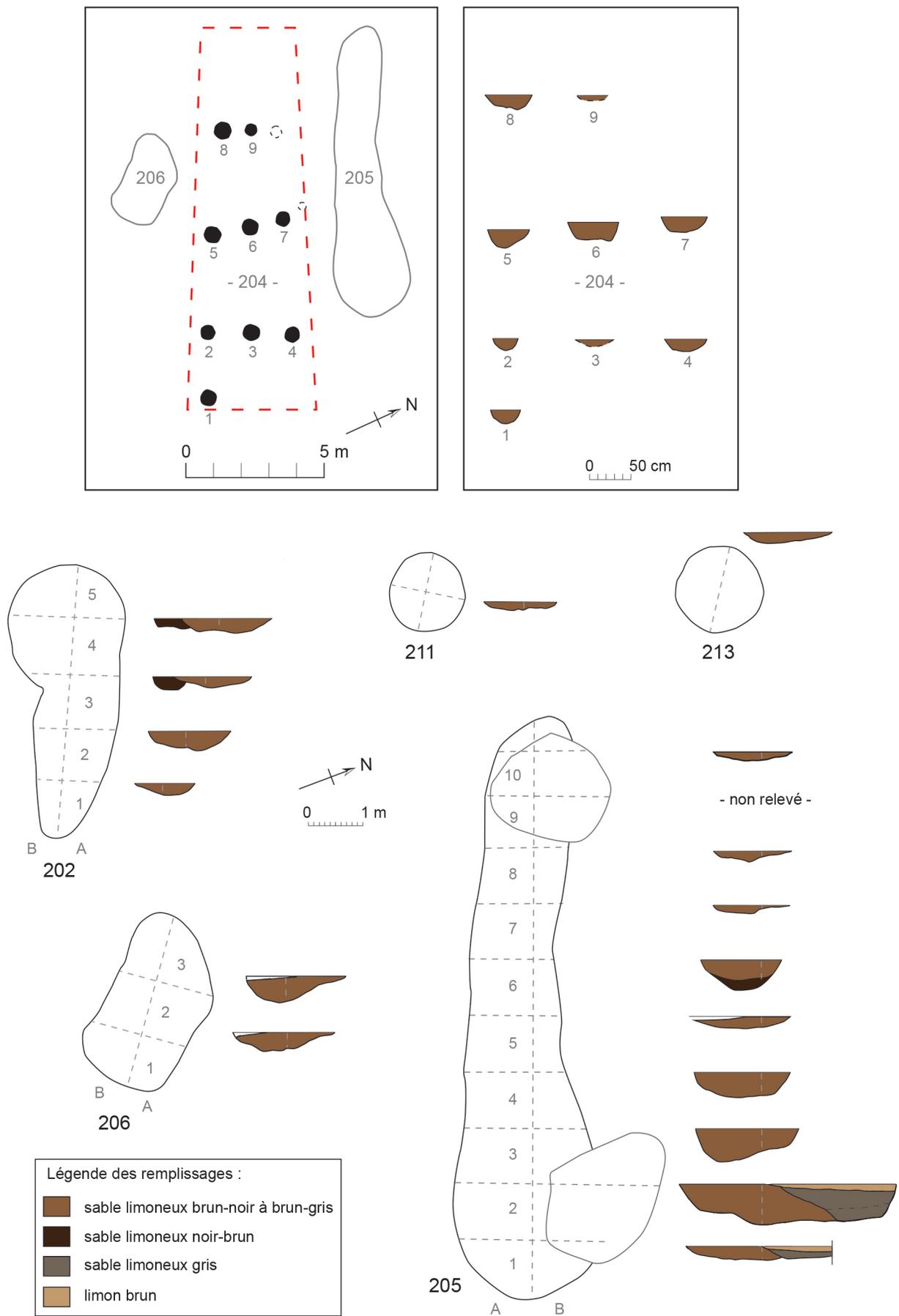
Le matériel archéologique de la fosse 205 constitue une importante part du mobilier du site (tab. I). On remarque notamment la présence de nombreux fragments de torchis brûlé (fig. 3, n° 4). Conformément aux techniques habituelles de fouille sur les sites d'habitat néolithiques dans la vallée de l'Aisne, la fosse a été fouillée soigneusement à



**Fig. 3** - Menneville "La Bourguignotte". 1 - vue aérienne des parties centrale et occidentale du décapage archéologique du printemps 2006, avec les structures néolithiques visibles numérotées ; 2 - vue de la st. 202 en cours de fouille ; 3 - vue de la st. 206 en cours de fouille ; 4 - coupe transversale de la st. 205, montrant la présence de fragments de torchis brûlé. Photos T. SAGORY (1), F. GRANSAR (2-4).



Fig. 4 - Menneville "La Bourguignotte". Plan général de la partie occidentale de la fouille (structures néolithiques numérotées seulement). Relevés F. GRANSAR, E. MARIETTE, Y. NAZE.



**Fig. 5** - Menneville "La Bourguignotte". Plan et coupes des trous de poteau de la maison 204 (pointillé rouge : restitution possible du plan au sol). Plan et coupes des fosses 202, 205, 206, 211 et 213.

ST	céramique	os	silex	macrolithique	torchis
202	475	960	285	1 242	1 400
205	6 445	5 754	235	15 290	12 595
206	990	1 837	375	1 177	40
211	40	560	35	340	10
213	85	200	80	294	0
<b>Total</b>	8 035	9 311	1 010	18 343	14 045

**Tab. I** - Menneville "La Bourguignotte". Décompte du mobilier par fosse, en poids (g).

la truelle et le mobilier enregistré par mètre carré et par passe artificielle de dix centimètres. Si l'on examine la répartition spatiale du mobilier toute catégorie confondue, en décomptant son poids par mètre linéaire de fosse, on constate deux principaux points de concentration : le premier dans les mètres 2-3 et le deuxième dans les mètres 6-7. Ce schéma de répartition longitudinale du mobilier en deux points a déjà été observé pour certaines unités d'habitation sur les sites de Cuiry-lès-Chaudardes et de Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie" (CONSTANTIN 1995). La première concentration est généralement située vers l'avant du bâtiment et la deuxième en face de la partie centrale, à l'est du couloir. La deuxième concentration pourrait correspondre à une ouverture dans le mur latéral de la maison (ALLARD *et al.* 2013, p. 13). Dans le cas de la fosse 205 de Menneville "La Bourguignotte", les conclusions que nous pouvons en tirer sont bien évidemment limitées, en raison de la mauvaise conservation du plan de la maison. Si l'on examine la répartition du mobilier dans la fosse par catégorie, quelques différences apparaissent (fig. 6). Ainsi, la céramique est surtout concentrée dans les mètres 2 à 4 et ne présente pas de deuxième concentration plus à l'ouest. Les os d'animaux sont davantage repartis tout au long de la fosse. Cette absence de concordance stricte entre la répartition quantitative de la céramique et la faune est à souligner. En général, pour des contextes comparables sur les sites rubanés de la vallée de l'Aisne, les deux catégories ne se distinguent pas de cette manière, indiquant une gestion similaire des rejets de céramique et d'os - ce qui ne semble pas être le cas pour la fosse 205.

La répartition du mobilier par profondeur dans la fosse 205 paraît uniforme pour toutes les catégories, y compris le torchis. De nouveau, le décompte a été réalisé par poids et cette fois-ci l'analyse limitée aux parties de la fosse présentant une profondeur égale ou supérieure à 0,40 m. Ainsi, la très grande majorité (environ 90 %) du mobilier se trouve dans les trois premières passes, c'est-à-dire à une profondeur comprise entre 0 et 0,30 m. En dessous de 0,30 m de profondeur, la quantité de mobilier décroît nettement, même en tenant compte de la réduction de la largeur de la fosse dans sa partie inférieure. Toutefois, le mobilier est bien présent jusqu'au fond de la fosse, à l'exception des objets macrolithiques,

absents en dessous de 0,40 m. On peut conclure provisoirement, à la lumière de ces observations, que le rythme de rejet des déchets céramiques, lithiques et osseux s'est accéléré progressivement, au fur et à mesure du remplissage de la fosse par des sédiments dont l'origine naturelle ou anthropique reste indéterminée. En même temps, aucun amas structuré de déchets - comme par exemple un vase écrasé, des ossements en connexion ou des restes d'un aménagement en torchis - n'a été observé lors de la fouille. De la même manière, en cours de fouille des graines carbonisées ont parfois été remarquées dans le sédiment, sans que celles-ci forment des couches distinctes.

### St. 206

La fosse latérale sud de la maison 204 est longue de 3,20 m seulement, pour une largeur maximale de 1,80 et une profondeur maximale de 0,44 m (fig. 3 et 5). Le remplissage est constitué d'un sédiment sablo-limoneux comparable à celui de la fosse 205.

La densité du mobilier dans cette fosse paraît similaire à celle de la st. 205, dont le volume est très nettement supérieur. Toutes les catégories de mobilier sont présentes, à l'exception du torchis qui n'est représenté que par quelques petits fragments anecdotiques (tab. I). La répartition en poids par mètre linéaire montre une légère concentration dans le premier mètre, en comptant de l'est (fig. 6). Comme pour la fosse 205 on trouve du mobilier à toute profondeur, mais une petite majorité provient de la partie supérieure du remplissage.

## LES AUTRES FOSSES

### St. 202

Située une trentaine de mètres à l'ouest de la maison 204, la fosse 202 est de forme allongée, orientée est-ouest (fig. 3 et 5). Il pourrait s'agir d'une fosse latérale d'une deuxième maison, dont les trous de poteau ne sont pas conservés. La fosse est longue de 5 m, pour une largeur maximale de 2,10 m. Sa profondeur varie entre 0,20 et 0,30 m. On retrouve le même type de sédiment de remplissage que les fosses latérales de la maison 204. La fosse a livré une quantité non négligeable de mobilier et contient



également du torchis brûlé (tab. I). Les fragments de torchis proviennent surtout des mètres linéaires 4 et 5, dans la partie occidentale de la fosse (fig. 6). La répartition par poids des autres catégories de mobilier dans la fosse paraît davantage uniforme, si l'on fait exception du grès, dont l'image est biaisée par la présence d'un percuteur massif dans le deuxième mètre. À part les objets en silex, plutôt localisés entre 0 et 0,10 m de profondeur, le mobilier est également reparti sur toute la profondeur du remplissage.

### St. 211

De forme circulaire (diamètre 1,40 m), cette fosse est profonde de 0,15 m (fig. 5). Son remplissage, homogène, est comparable à celui des autres fosses néolithiques du site. La quantité de mobilier est faible (tab. I). Cette fosse se trouve quelques mètres au sud de la st. 202, mais la distance est trop faible pour pouvoir considérer ces deux structures comme les fosses latérales d'une même maison (fig. 4).

### St. 213

Cette fosse est localisée une quinzaine de mètres au sud de la st. 211, en limite de l'emprise de la fouille. De nouveau, il s'agit d'une structure de forme circulaire (diamètre 1,80 m) et peu profonde (0,20 m), présentant un remplissage similaire aux autres structures néolithiques (fig. 5). Elle a livré peu de mobilier (tab. I).

## LA CÉRAMIQUE (M. ILETT)

Le mobilier céramique provient pour l'essentiel de la fosse 202 et des deux fosses latérales de la maison 204 (st. 205, 206). Les deux fosses isolées, st. 211 et 213, n'ont livré que quelques rares tessons, d'aspect néolithique selon le matériau mais sans élément de forme ou de décor. En poids, la quantité de céramique dans les fosses de la maison 204

(7,4 kg) est un peu supérieure à la moyenne enregistrée par exemple pour les petites maisons de Cuiry-lès-Chaudardes. Comme d'habitude dans les sites d'habitat rubanés de la vallée de l'Aisne, la fragmentation de la céramique est importante. Nous nous limiterons ici à une brève présentation des principaux aspects typologiques de la céramique de "La Bourguignotte", ainsi qu'à quelques observations sur sa signification chronologique. Les caractères technologiques feront l'objet d'une étude ultérieure qui prendra en compte les résultats des analyses céramologiques en cours sur le matériel - nettement plus abondant - du site de Menneville "Derrière le Village" (L. Gomart, M. Gabriele, dans le cadre de l'ANR HOMES).

### ST. 202

Les trois vases individualisables correspondent à un bord en céramique fine non décorée, un fragment de panse en céramique grossière, et un vase décoré (fig. 7). Ce dernier se distingue de la céramique fine habituelle en raison de la présence d'un dégraissant à l'os (fig. 8, n° 7). Le décor comporte un motif incisé (probablement un ruban rectiligne) à remplissage de rangées d'impressions séparées, réalisées avec un peigne fin et légèrement courbe, à dents mal dégagées et souvent peu visibles dans les empreintes. L'outil semble comporter cinq dents.

### ST. 205 ET ST. 206 (MAISON 204)

Selon les éléments de bord ou de décor conservés dans ces deux fosses, on dénombre trente-trois individus, répartis de manière plus ou moins équilibrée entre la céramique fine décorée, la céramique fine non décorée et la céramique grossière. L'ensemble est tout à fait caractéristique du Rubané de la vallée de l'Aisne (ILETT & CONSTANTIN 2010). La série comporte également un individu en céramique du Limbourg et un fragment d'anneau. Ce dernier a été trouvé dans le mètre 7

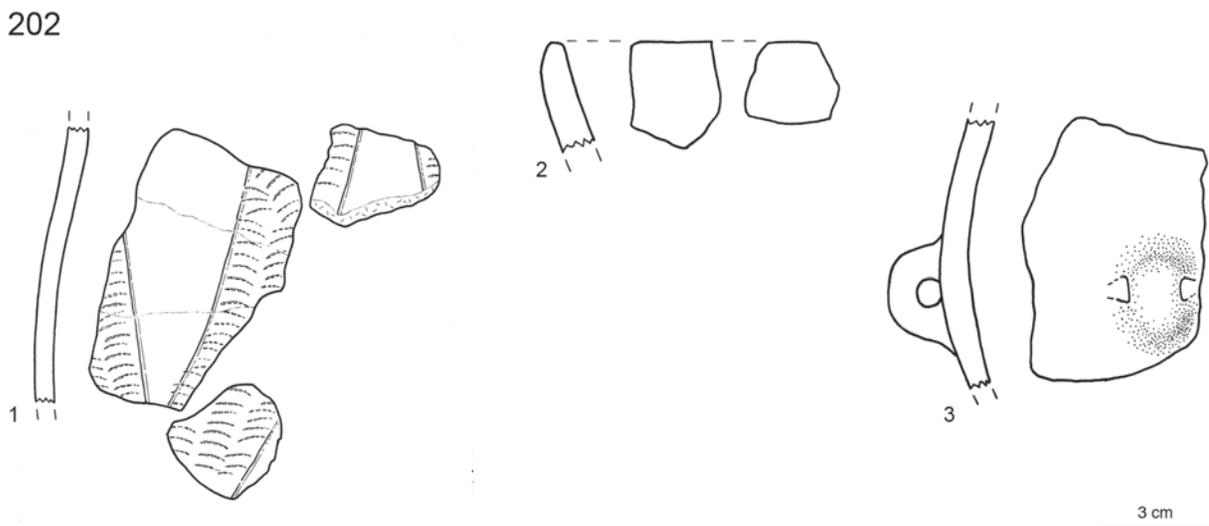
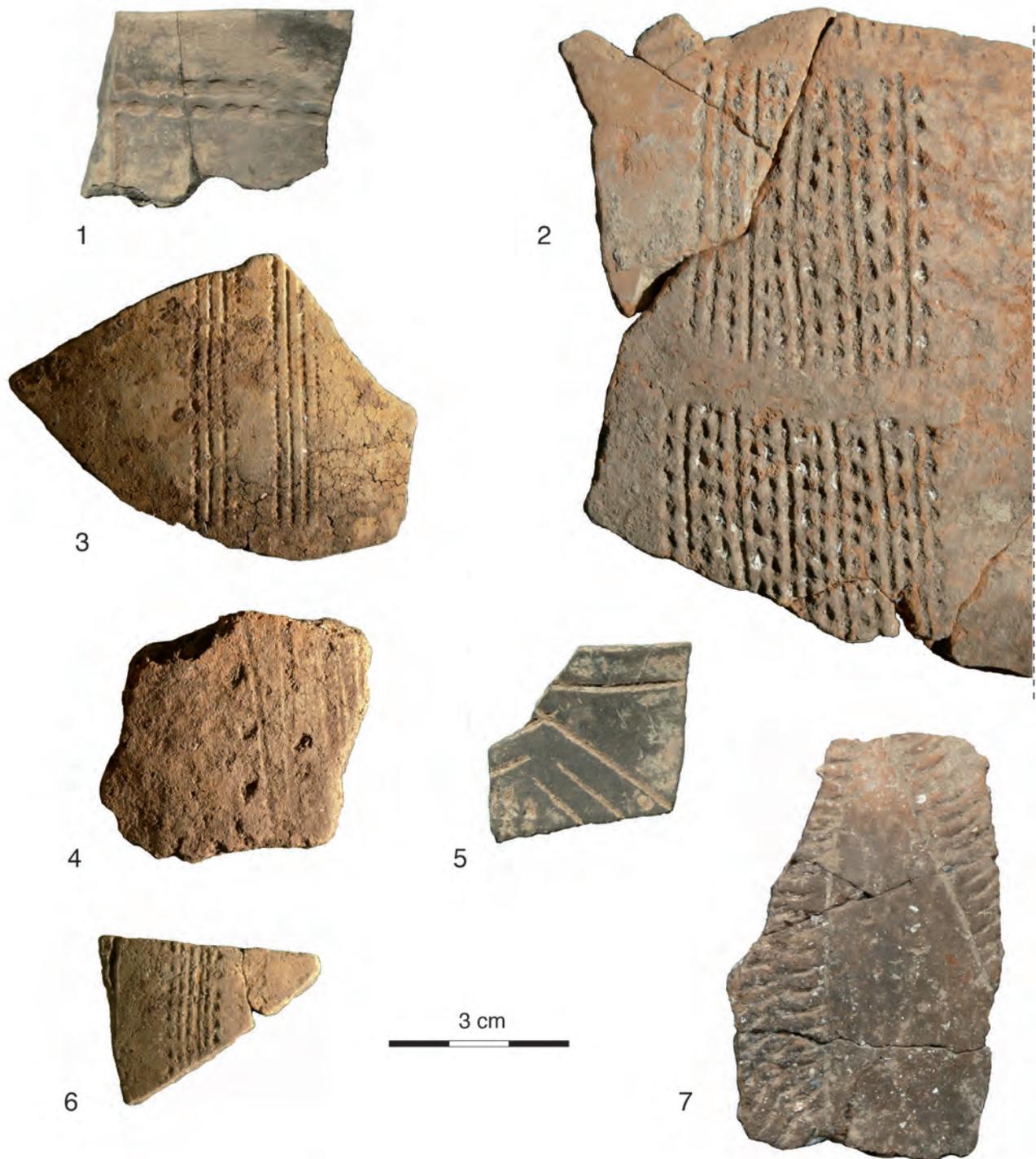


Fig. 7 - Menneville "La Bourguignotte". Céramique de la st. 202 (dessins M. ILETT).



**Fig. 8** - Menneville "La Bourguignotte". Céramique de la st. 205 (1-4), 206 (5-6) et 202 (7). Techniques décoratives : 1 - incision, peigne pivotant à deux dents ; 2 - peigne pivotant à trois dents ; 3 - peigne pivotant à quatre dents ; 4 (céramique du Limbourg) - sillons, poinçon ; 5 - incision, impression indéterminée ; 6 - peigne pivotant à six dents ; 7 - incision, peigne courbe à cinq dents, impression séparée (photos M. ILETT).

de la st. 205, donc en marge de la principale aire de répartition du mobilier céramique dans cette fosse.

En raison de la fragmentation et des incertitudes concernant l'orientation des bords, peu d'observations sont possibles sur les formes de la céramique fine décorée. Les décors sont réalisés par

impression au peigne et par incision (fig. 8). Les peignes comportent deux, trois, quatre ou six dents et la technique employée est toujours l'impression pivotante. On note la présence de thèmes décoratifs courants dans le Rubané de la vallée de l'Aisne : motifs obliques en chevron imprimé ou incisé (fig. 10, n° 3 ; fig. 13, n° 5), motifs verticaux, le plus



**Fig. 9** - Menneville "La Bourguignotte". Céramique grossière à décor modelé de la st. 205 (photos M. ILETT).

souvent en bandes multiples réalisées au peigne (fig. 10, n° 2, 4 et 5) mais parfois constituées de lignes incisées seules (fig. 10, n° 1). La céramique fine non décorée présente quelques exemples de formes typiques, à partie supérieure ouverte ou fermée, à point d'inflexion peu marquée (fig. 10, n° 10-15).

On retrouve les mêmes formes dans la céramique grossière, parfois dans des gabarits nettement plus importants, car les diamètres à l'ouverture peuvent atteindre ou légèrement dépasser la trentaine de centimètres (fig. 11, n° 1 ; fig. 12, n° 1). Dans un cas (fig. 12, n° 1), les tessons appartenant au vase sont dispersés sur quatre mètres linéaires de la fosse. La céramique grossière est dégraissée à l'aide de sable calcaire ou, dans une majorité de cas, de fragments de coquillage pilée (fig. 9, n° 1). Trois vases sont munis de boutons ronds ou ovales placés sous le bord. Ceux-ci peuvent être groupés par deux (fig. 12, n° 1) ou par trois (fig. 9, n° 1 ; fig. 11, n° 1). Un quatrième

vase en céramique grossière est décoré par un cordon, placé plus ou moins horizontalement sous le bord (fig. 9, n° 2 ; fig. 12, n° 3). Il s'agit d'un mince cordon appliqué, présentant de part et d'autre des traces de lissage.

Le récipient attribué à la céramique du Limbourg est représenté par un tesson de panse et un bord légèrement épaissi et pointu (fig. 8, n° 4 et fig. 13, n° 3). Le matériau contient un dégraissant osseux. Le décor sur la panse est constitué de sillons peu profonds, bordés d'une rangée d'impressions ovalaires réalisées au poinçon. Le bord est décoré de deux lignes incisées obliques, sans que l'on puisse clairement identifier le motif, ni l'articulation avec le décor sur la panse.

Enfin, l'anneau, réalisé en céramique fine, est à section presque triangulaire, avec une face interne plate et une face externe en ogive (fig. 13, n° 4).

205

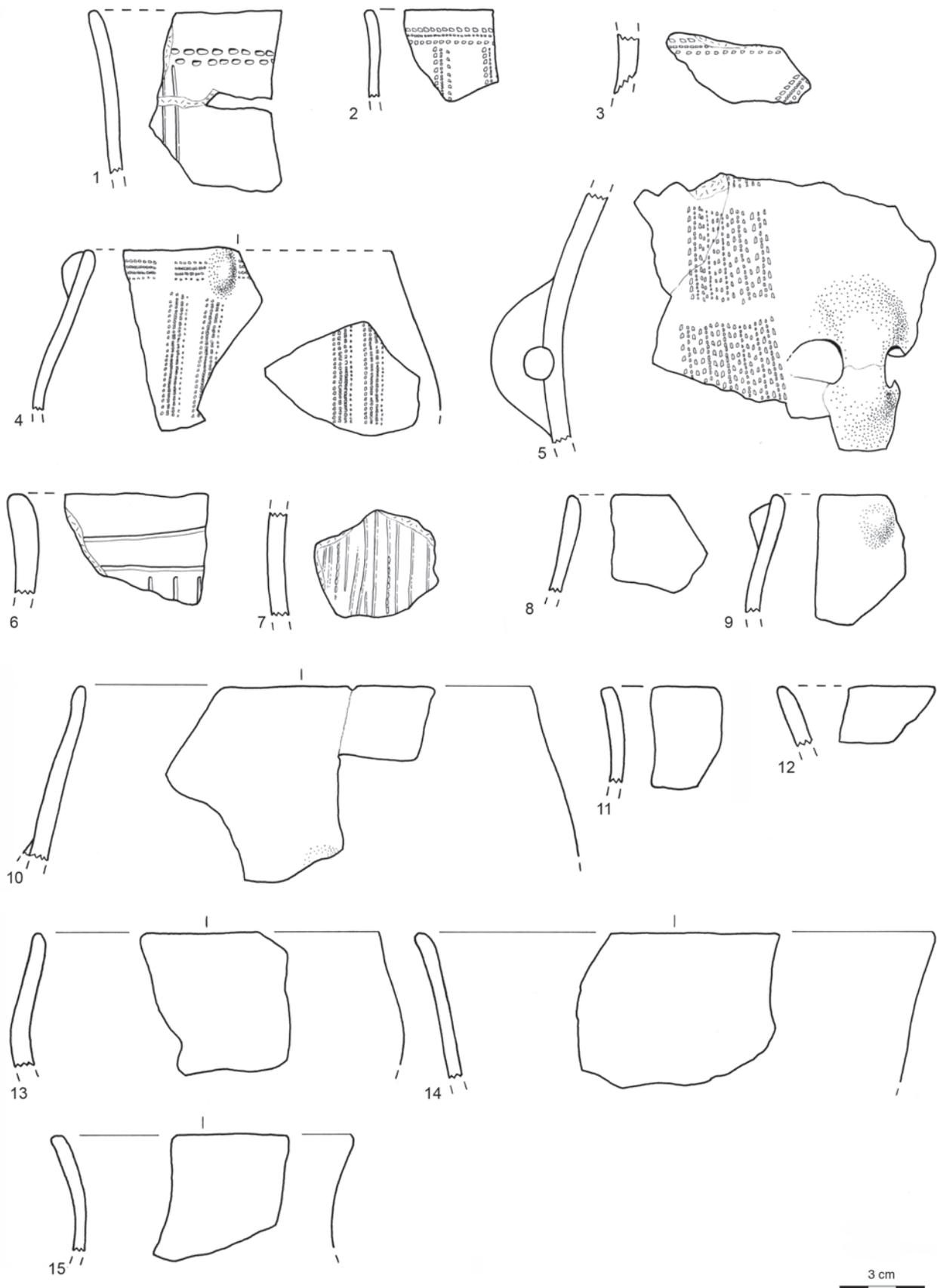


Fig. 10 - Menneville "La Bourguignotte". Céramique fine de la st. 205 (dessins M. ILETT).

205

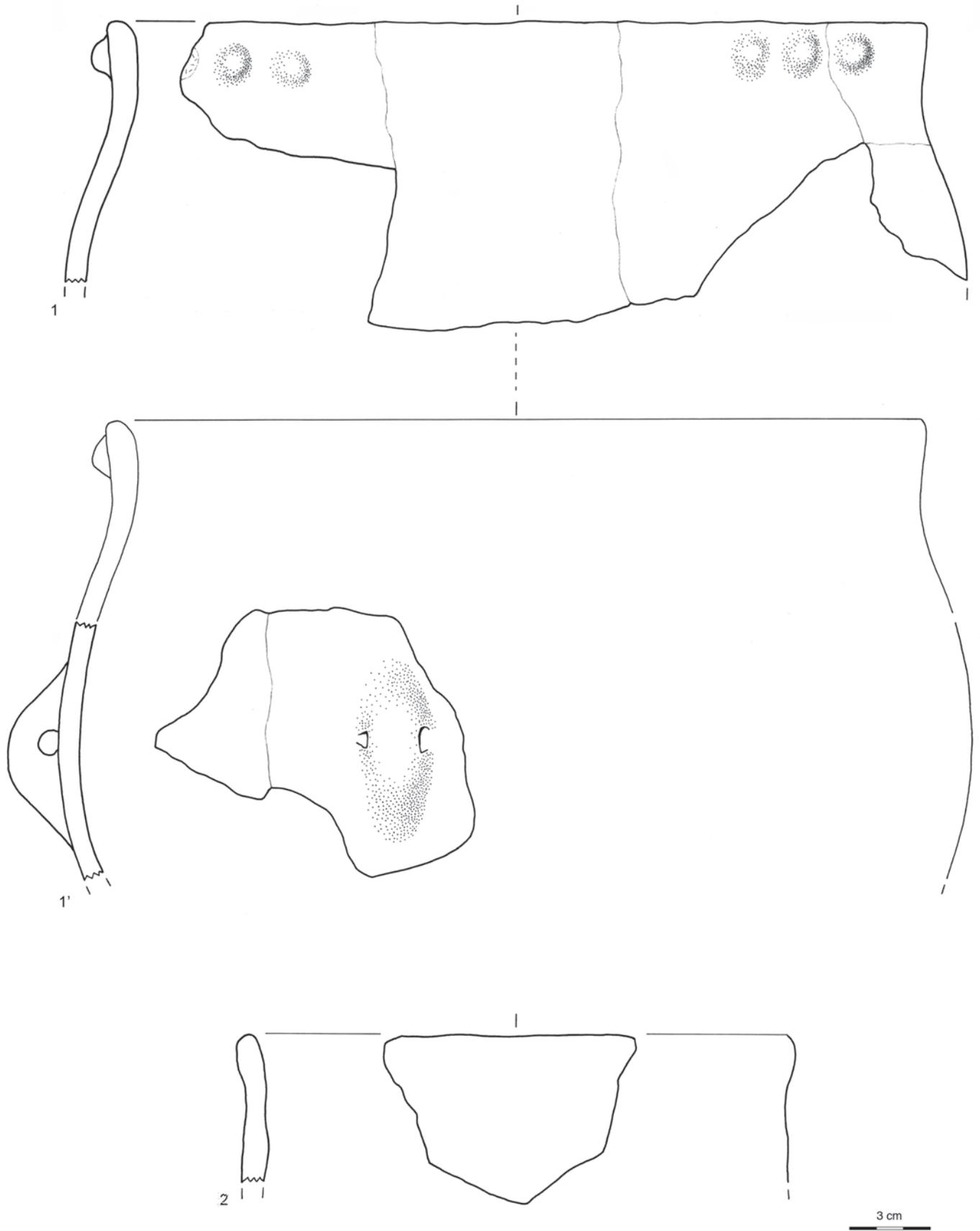


Fig. 11 - Menneville "La Bourguignotte". Céramique grossière de la st. 205. 1 et 1' : même vase (dessins M. ILETT).

205

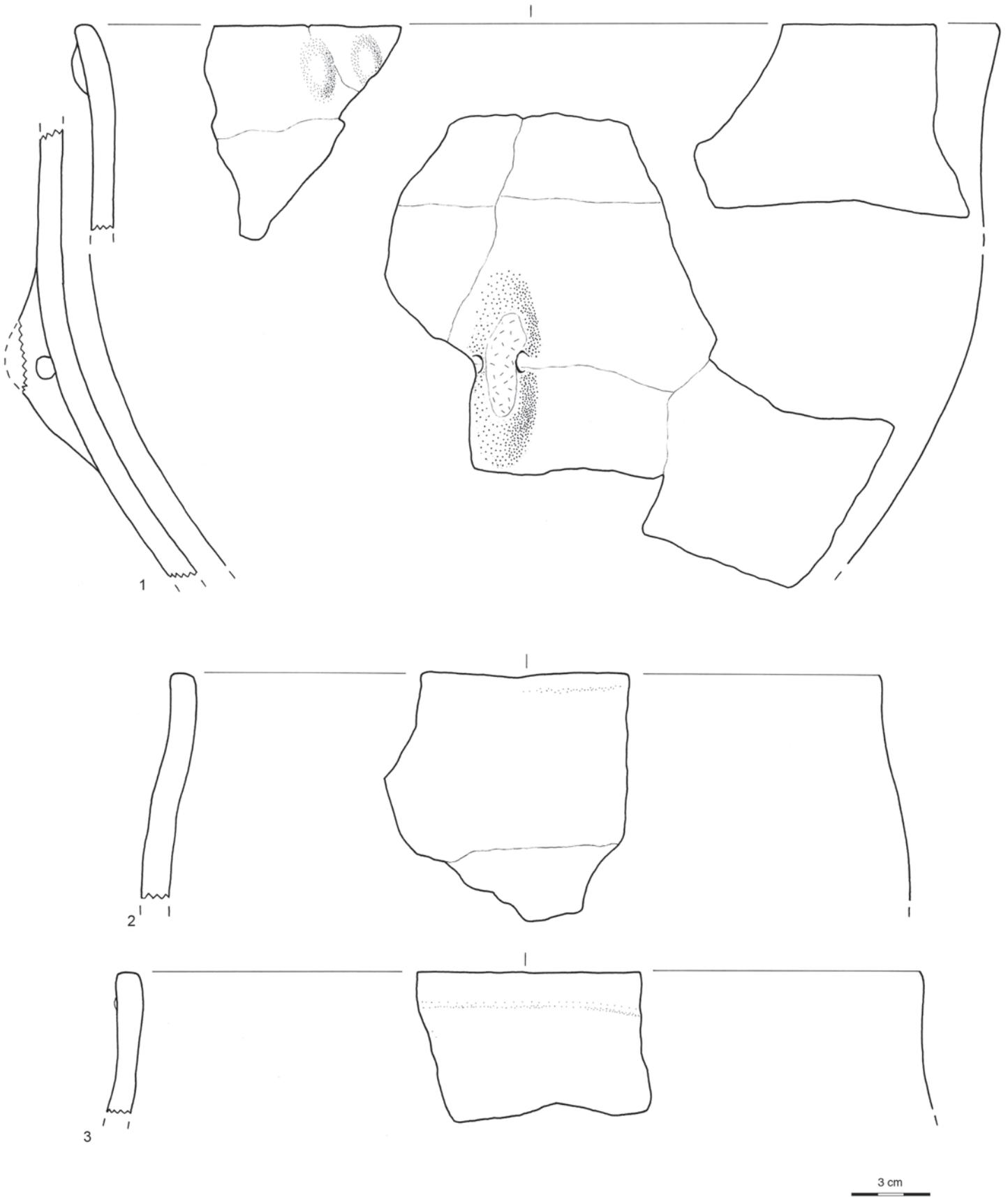


Fig. 12 - Menneville "La Bourguignotte". Céramique grossière de la st. 205 (dessins M. ILETT).

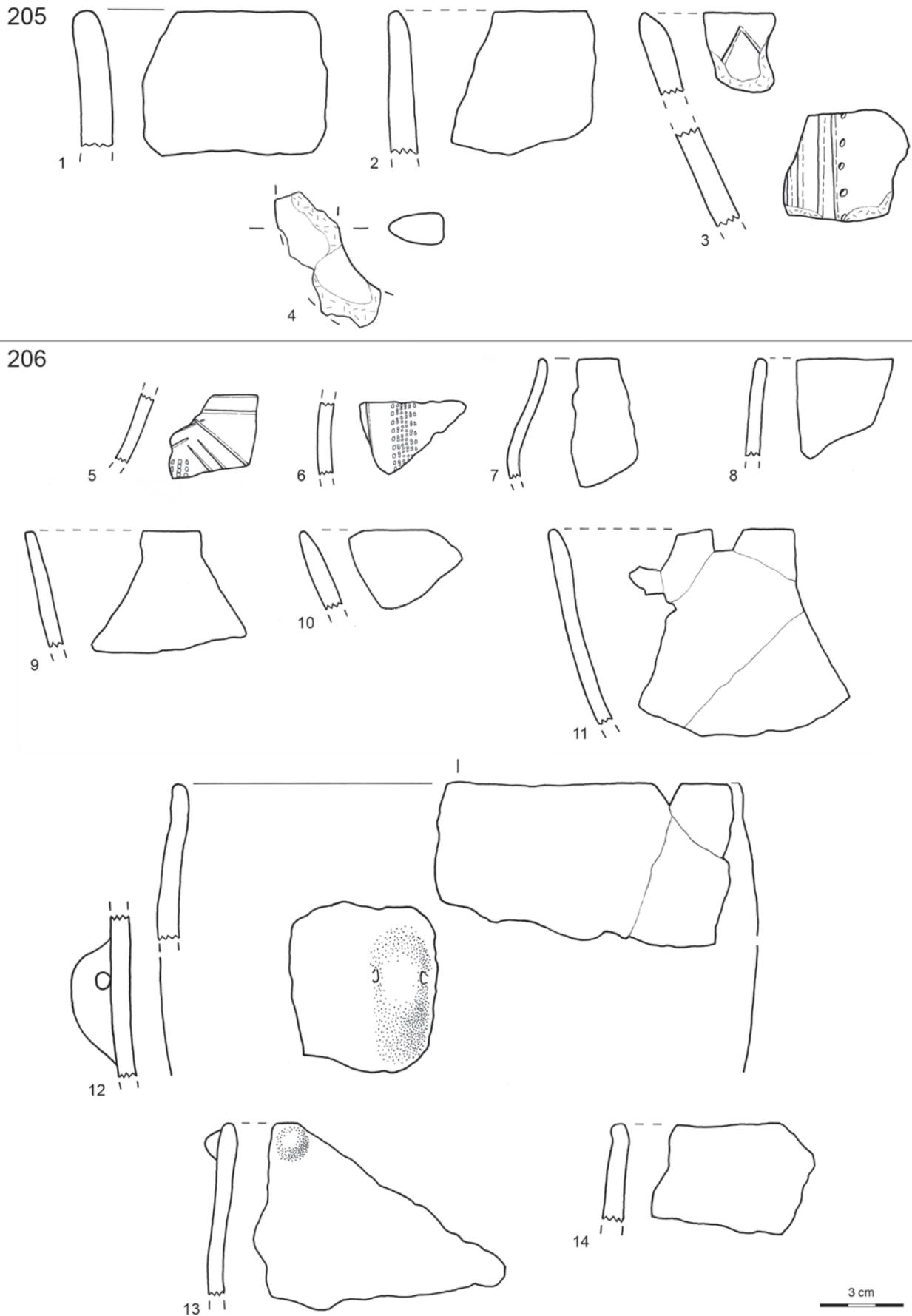


Fig. 13 - Menneville "La Bourguignotte". St. 205 : céramique grossière (1-2), céramique du Limbourg (3), anneau en céramique (4). St. 206 : céramique fine (5-10), céramique grossière (11-14) (dessins M. ILETT).

La largeur de la couronne est 21 mm, pour une épaisseur de 12 mm.

## BILAN

Si l'on se réfère aux techniques de décor de la céramique fine, avec les précautions d'usage au regard de la faiblesse des effectifs, l'unité d'habitation 204 devrait se placer dans une position chronologique très tardive dans la séquence du Rubané du bassin de la Seine, à la fin du Rubané final, dans la terminologie actuellement employée (ILETT & MEUNIER 2013, p. 418 ; BLOUET *et al.* 2021, tab. 3). Cette hypothèse repose simplement sur l'absence de peignes à deux ou trois dents en impression séparée et sur la présence de peignes à quatre ou six dents en impression pivotante. Par ailleurs, les quelques éléments de décor des fosses 205 et 206 sont tout à fait comparables à certains ensembles livrés par les maisons du site rubané voisin de Menneville "Derrière le Village". L'attribution chronologique de la fosse 202, avec son unique vase décoré, est plus problématique. Ce vase est dégraissé à l'os mais la technique et le motif décoratif n'évoquent pas la céramique du Limbourg. Des impressions séparées au peigne courbe à dents multiples sont quasiment absentes des séries rubanées de la vallée de l'Aisne, à l'exception notable de deux vases issus d'une fosse latérale de la maison 590 du site de Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir", une dizaine de kilomètres en aval de Menneville. Ces vases, qui comportent également un dégraissant à l'os, font partie d'un ensemble dans lequel la céramique fine est pour la plupart non décorée. La perte de la tradition de décorer la céramique fine constitue un aspect de l'évolution terminale du Rubané du bassin de la Seine, bien que ce trait varie selon les sites (CONSTANTIN 2013, p. 484-485). Tous ces éléments tendent à conforter l'idée d'une attribution de la st. 202 à un stade tardif du Rubané final, comme l'unité d'habitation 204.

Enfin, le fragment d'anneau de la st. 205 mérite quelques remarques, car il fournit un argument chronologique concordant. Quelques anneaux en céramique sont attestés dans le Rubané de la vallée de l'Aisne, issus uniquement de contextes d'habitat. Une grande majorité de ces objets appartient à la classe morphologique en tonnelet et ils sont souvent décorés de sillons ou rainures. En revanche, l'objet de la st. 205 se classe dans les anneaux plats. Totalement absents à Cuiry-lès-Chaudardes, on ne connaît que deux autres exemplaires dans la vallée de l'Aisne : à Chassemey "Le Grand Horle" (fosse 84) et à Bucy-le-Long "La Héronnière" (fosse 153), deux contextes sûrement tardifs dans la séquence régionale du Rubané, d'après le mobilier céramique décoré. Ainsi, ce type particulier d'anneau en céramique peut être considéré comme une innovation du stade terminal du Rubané du bassin de la Seine (CONSTANTIN 2013, p. 483-484). Par la suite, on trouvera quelques exemplaires dans

des contextes Blicquy - Villeneuve-Saint-Germain, où ils restent très minoritaires dans les séries largement dominées par les anneaux plats en roches schisteuses (FROMONT 2013).

## LE TORCHIS (M. ILETT)

Des fragments de torchis brûlé ont été recueillis dans les st. 202, 205 et 206, pesant au total 13,4 kg. La fosse 205 fournit à elle seule presque 90 % de ce matériel (tab. I). La répartition des fragments dans cette fosse correspond globalement à celle du reste du mobilier, sans que l'on puisse parler d'amas ou de couches bien distinctes (fig. 7 et 3, n° 4). La taille des fragments est variable. Il s'agit dans beaucoup de cas de morceaux de forme irrégulière d'environ 4 cm de côté, épais de 2,5 cm. Le fragment le plus gros mesure 8 x 8 x 4,5 cm. Le matériau comprend souvent des inclusions de graviers alluvionnaires de taille centimétrique et plus rarement du silex. De nombreux fragments présentent des empreintes (fig. 14). En général leur section est arrondie et leurs dimensions indiqueraient des tiges de bois dont les diamètres varient entre 1 et 3 cm. Les empreintes les plus étroites présentent parfois une section moins arrondie (fig. 14, n° 3).

La grande quantité de torchis de la st. 205 est tout à fait inhabituelle pour une fosse latérale de maison datée du Rubané dans la vallée de l'Aisne. Nous pouvons écarter la possibilité de matériel intrusif, originaire des diverses occupations du site à l'âge du Fer, car les nombreuses fosses de cette période à proximité ne contiennent pas de torchis et la fosse néolithique elle-même n'a livré aucun tesson de l'âge du Fer. Il s'agit donc clairement de torchis néolithique, en provenance d'un élément architectural ou autre aménagement ayant subi l'action du feu. De telles accumulations de torchis brûlé sont relativement fréquentes dans les sites d'habitat rubanés en Lorraine, où des concentrations importantes peuvent exister dans les fosses latérales et parfois même dans les trous de poteau de certaines maisons. Compte tenu du volume global du torchis et de la répartition spatiale des fragments, il ne s'agirait pas de restes de maisons incendiées mais plutôt de vestiges résultant de la réfection de structures de combustion de type four à coupole (BLOUET 2017, p. 349-352). Afin d'explorer cette hypothèse et de déterminer la nature précise du torchis issu des fosses de Menneville "La Bourguignotte", une étude approfondie sera réalisée ultérieurement.

## L'INDUSTRIE LITHIQUE EN SILEX (P. ALLARD)

Le mobilier pris en compte est issu des fosses latérales de la maison 204 (st. 205 et 206), de la fosse 202 et de la structure circulaire 211. La série comprend 213 pièces au total, principalement concentrées dans les fosses de la maison 204 (153 silex). La fosse 202



Fig. 14 - Menneville "La Bourguignotte". Sélection de torchis brûlé de la st. 205 (photos M. ILETT).

livre quarante-six pièces et la structure 211 une quinzaine (tab. II). En comparaison avec les autres ensembles rubanés de la vallée de l'Aisne, la quantité de mobilier en silex de la maison 204 correspond à la moyenne de ce que l'on retrouve pour cette période dans les unités d'habitation. Un éclat en roche tenace provient de la surface de décapage ; il n'est pas comptabilisé ici car le contexte est incertain et le matériau n'a pas été déterminé.

### LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le mobilier montre une diversité des matériaux qui est commune à l'ensemble des habitats rubanés dans cette région (ALLARD 2005). La détermination est basée sur des critères macroscopiques construits d'après la lithothèque de Soissons (BLANCHET *et al.* 1989). À l'origine, les groupes de matériaux ont été définis à partir de séries patinées. Sans méthode pétroarchéologique appropriée, le choix a été fait de garder seulement des grandes classes, ce qui permettait de distinguer assez simplement les silex issus des niveaux du Crétacé supérieur, des silicites tertiaires et le grès-quartzite. La série de "La Bourguignotte" n'est pas patinée et il serait donc possible de développer davantage la caractérisation fine des différentes variétés de silex. Ce travail reste à faire et nous avons gardé le classement général car il ouvre des comparaisons rapides avec les travaux antérieurs. Nous mentionnerons néanmoins quelques particularités observées dans les différents groupes de matériaux.

En ce qui concerne l'origine des matières premières de la vallée de l'Aisne, les ressources en silex sont en formations primaires réparties au sud vers la Marne pour les niveaux tertiaires et sénoniens de Champagne, au nord-est pour le silex Turonien et au nord-ouest pour le Campanien vers la région de Noyon/Compiègne. Tous ces gîtes sont distants au minimum de 20 km des habitats et plutôt en moyenne à 30-50 km. Localement, les alluvions comprennent des blocs de dimensions réduites de silex du Turonien, des silex à cortex verdis du Thanétien et du grès-quartzite dont un seul affleurement est connu dans le secteur de Presles-et-Boves. Pour ces deux derniers, on les retrouve régulièrement *a priori* partout dans les alluvions dès l'entrée dans le secteur calcaire de la vallée. Les plateaux tertiaires sont essentiellement constitués des calcaires du Lutétien. Des silex sont régulièrement présents dans ces formations, mais leur matrice comporte des fossiles centimétriques (des cérithes), qui ne sont pas favorables au débitage laminaire.

La position géographique du site de Menneville, à l'extrémité orientale du secteur étudié dans la vallée de l'Aisne, modifie quelque peu les distances aux gîtes primaires. Ce site est en effet localisé à proximité des affleurements de silex turoniens et les alluvions anciennes de l'Aisne ne contiennent pas *a priori* localement de silex thanétiens et tertiaires.

Le matériau majoritaire est le silex du Turonien (fig. 15), dominant dans toutes les structures (entre

fosse	matériau	perc. dure		punch						outillage					NR			
		cort	éclat	cort	éclat	lami	tech	petit	fgt	lame	out/l	out/é	fgt	perc		éc d'ut	MB	poly
205	Turonien	1		3	3	6	1	4		8	5	1			1			33
	Senonien		1		2		1	3		2	2							11
	Tertiaire			1	1		1	2	1	3	2	1			1			13
	brulé		1					6	2	2	2							13
	autre								1									1
206	Turonien		3	2	5	1	1	3	5	3	3	3		1	4			34
	Senonien	1	2		5	1	2	4		1	6	1	1		3	1		28
	Tertiaire			1	1			5		1	3	1			1			13
	Tert. Ind				1	1										1		3
	brulé							1			1							2
autre											1			1			2	
202	Turonien		2		3		1	3	3	1		1			1	1		16
	Senonien	2	2		2	1		2	1	1					1			12
	Tertiaire	2										1					1	4
	Tert. Ind										1							1
	brulé		1					1	6	2	2							12
autre										1							1	
211	Turonien			1				4	2	1	2				1			11
	Senonien							1		1								2
	brulé							1										1
																	213	

Tab. II - Menneville "La Bourguignotte". Décompte du mobilier lithique.

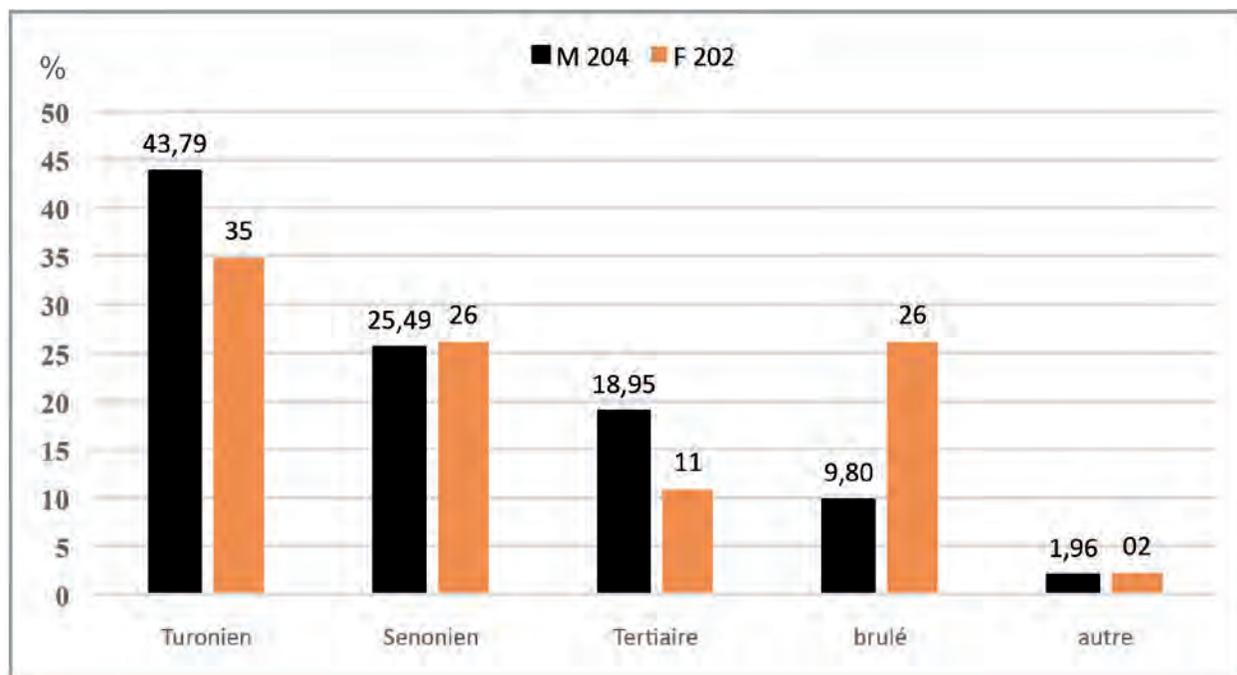


Fig. 15 - Menneville "La Bourguignotte". Fréquence des matériaux siliceux entre la maison 204 (fosses 205 et 206) et la fosse 202.

35 et 44 %), y compris la fosse 211 (onze pièces sur quatorze). Les silex sénoniens, qui comprennent plusieurs variétés d'après les critères pris en compte, sont bien représentés dans la maison 204 et la structure 202, avec un quart des effectifs. Enfin il faut remarquer une proportion non négligeable de silex tertiaires, presque 19 % dans la maison 204 contre 11 % dans la fosse 202. La maison 204 et la fosse 202 présentent un spectre des matériaux comparable, dans la mesure où les principales catégories sont les mêmes et avec une fréquence similaire. La différence s'observe dans la quantité de pièces brûlées, dont la forte action thermique ne permet pas de déterminer le type de silex.

Les éléments « autres » sont divers. Un fragment d'éclat de grès-quartzite est présent dans le mobilier de la fosse 205. Dans la structure 206, un éclat de percuteur est en chaille ou meulière, mal silicifiée et un fragment de pièce esquillée sur éclat est dans un matériau dont nous n'avons pas pu déterminer la provenance. Quant à la structure 202, une lame retouchée est dans un matériau gris-noir, opaque dont l'examen à la binoculaire montre une matrice chargée de petits éléments et de très nombreux fragments de spicules d'éponges. Cela évoque des silex de Belgique, mais il faudra le confirmer par un examen plus approfondi.

## LE DÉBITAGE : APPROCHE TECHNO-ÉCONOMIQUE

Pour l'ensemble le mieux conservé (maison 204), les décomptes des catégories technologiques croisées avec les matériaux montrent un bon équilibre entre les variétés de silex (tab. II). Les lames et les outils sur lame représentent un tiers pour chaque groupe de silex. En référence aux travaux antérieurs sur cette région, la distinction de la technique de percussion (percussion dure directe et percussion indirecte) permet de reconnaître les témoins de la mise en forme générale des étapes suivantes réalisées à la percussion indirecte (qui débute par la mise en forme des crêtes). Les déchets de la mise en forme à la percussion directe sont presque absents, en revanche les éclats de préparation de crête et d'entretien du nucléus en cours de débitage sont bien attestés pour les silex turoniens et sénoniens. Deux lames à crête fragmentées en silex turonien sont présentes. Le ravivage du plan de frappe est attesté par deux éléments (silex sénonien et tertiaire). L'éclat d'avivage en silex tertiaire montre que le plan a été progressivement aménagé par des petits éclats, ce qui est une caractéristique typique du Rubané de ce secteur.

Le débitage est orienté vers la production de lames d'un petit gabarit. La longueur est difficile à estimer dans cette série, les lames sont toutes fragmentées et les éléments les plus longs oscillent entre 5 et 6 cm (un proximal de lame à crête en silex turonien et un burin sur proximal en silex sénonien). La largeur et l'épaisseur ont pu être mesurées sur dix-huit lames ou outils sur lame (fig. 16). On constate que les mesures sont similaires d'un matériau à l'autre et que l'intervalle moyen est de 3 à 6 mm pour l'épaisseur et de 15 à 20 mm pour la largeur. Malgré le petit effectif, on distingue que les outils retouchés sont plus épais en moyenne (fig. 16).

Les seize parties proximales présentent majoritairement des talons lisses (12), parfois concaves (4) avec une préparation partielle (3) ou une abrasion totale de la corniche (6). Une part équivalente de talons sans abrasion de la corniche est présente (6 pièces). Il faut remarquer la présence de trois talons avec une dièdre résiduel qui témoignent de l'avivage répété par facetage de petits éclats. Ces morphologies de talons, ainsi que la présence de produits dont la corniche est intacte et des talons concaves indiquent l'emploi de la percussion indirecte (ce qui est également observé dans la régularité des lames, fig. 17).

Les données de la fosse 202 sont trop limitées mais sont conformes avec les éléments décrits pour la maison 204. La production laminaire est bien présente avec des gabarits similaires. On peut noter deux éléments singuliers. Le premier est la présence de trois éclats d'entame, deux en silex bartonien et

un en silex blond champenois. Ce sont des éclats de grande taille et ces déchets sont rares dans les maisons rubanées. Le second est un bloc facetté, avec de multiples enlèvements multi-directionnels de dimension réduite. Ce type de pièces est plutôt retrouvé dans les maisons tardives de la séquence et fréquent dans les maisons Blicquy - Villeneuve-Saint-Germain.

## L'OUTILLAGE

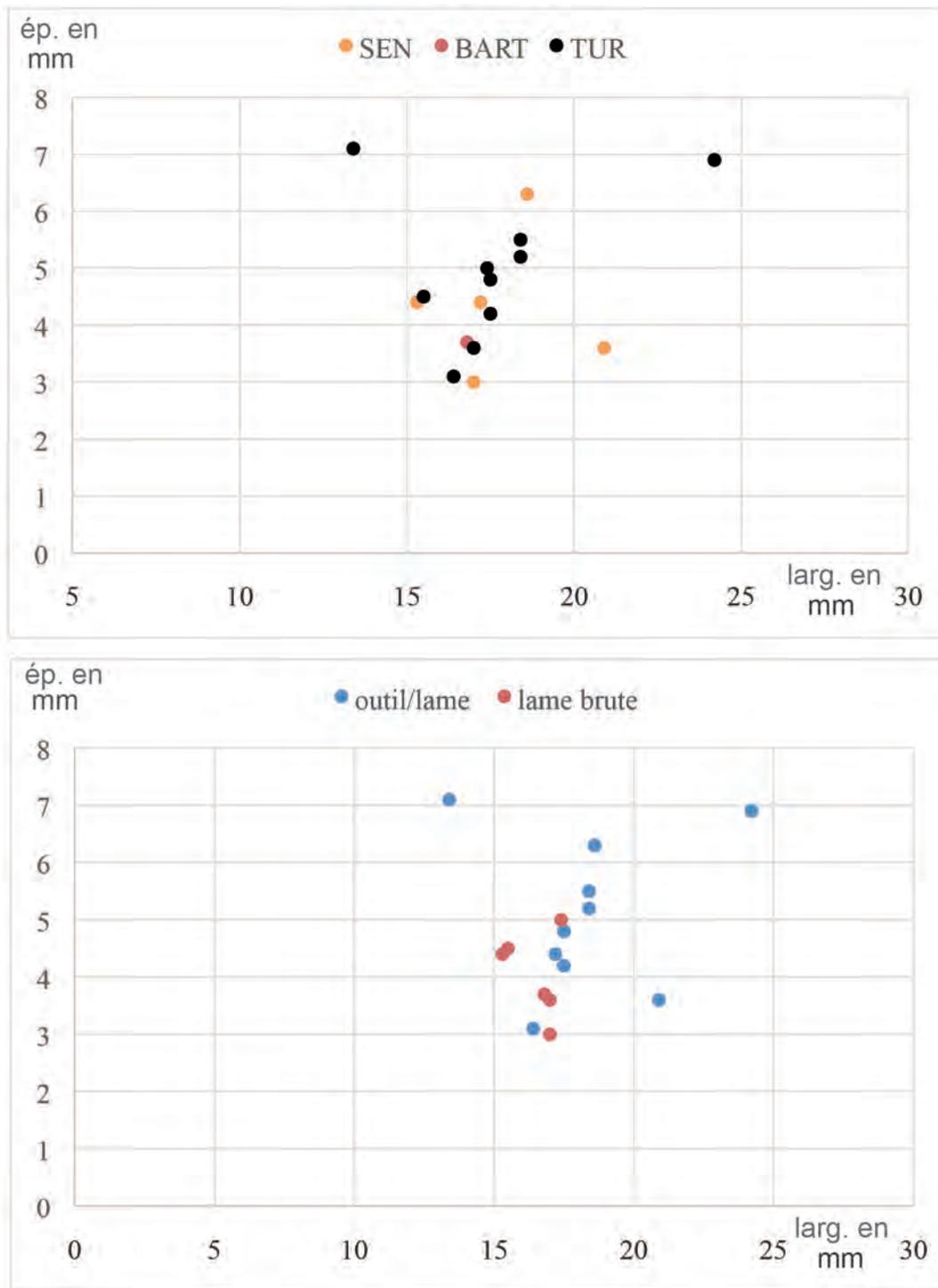
L'outillage en silex regroupe 41 objets, dont 32 dans les fosses de la maison 204 (tab. III). Pour cette maison, les outils sur lame sont très majoritaires (23), on dénombre sept outils sur éclat et deux sur bloc. La st. 202 compte quatre outils sur lame, deux sur éclat et un sur bloc. Enfin la 211 comprend deux outils sur lame. La maison 204 livre une panoplie complète de l'outillage, typique des unités d'habitation du Rubané.

Pour les outils laminaires, les lames retouchées sont les plus nombreuses (7), mais composent un groupe hétéroclite de produits avec une grande variabilité dans les types ou les délimitations des retouches (fig. 17, n° 7). Sont inclus dans cette catégorie deux pièces utilisées, c'est-à-dire avec un luisant longeant un bord visible à l'œil nu. L'une d'elle montre un poli macroscopique typique des burins, bien marqué, le long d'un bord abrupt. Seule l'analyse tracéologique permettra de démêler cet ensemble hétérogène. À cet ensemble, il faut ajouter quatre éclats retouchés, qui présentent la même variabilité du type de retouche.

Les grattoirs et les burins sur lame, avec quatre pièces chacun, composent les outils les plus fréquents de la maison 204 après les lames retouchées. Les grattoirs sont tous réalisés sur des lames régulières, à trois pans et les fronts sont convexes à surbaissés (fig. 17, n°12 à 14). Les quatre proviennent de la st. 206 et pour les exemplaires complets, les dimensions d'abandon sont proches, entre 38 et 44 mm de long.

Les burins sont simples d'angle sur troncature. La troncature est oblique ou concave. Une lame irrégulière d'entretien de la surface laminaire a été utilisée (fig. 17, n° 11), le débitage est opposé. Un luisant vif sur le pan du burin est visible sur deux pièces. Enfin, une chute outrepassée a coupé le support sur un des trois burins de la fosse 205.

L'outillage comprend également trois perçoirs, deux sur lame et un sur éclat. Les perçoirs sur lame sont classiques pour le Rubané (fig. 17, n° 6 et 10). Ils sont aménagés par la convergence de deux bords retouchés, la retouche est abrupte et commence dès la partie proximale de la lame. L'un des deux a la pointe cassée et l'on distingue un épaulement dans la délimitation du bord retouché (fig. 17, n° 6).



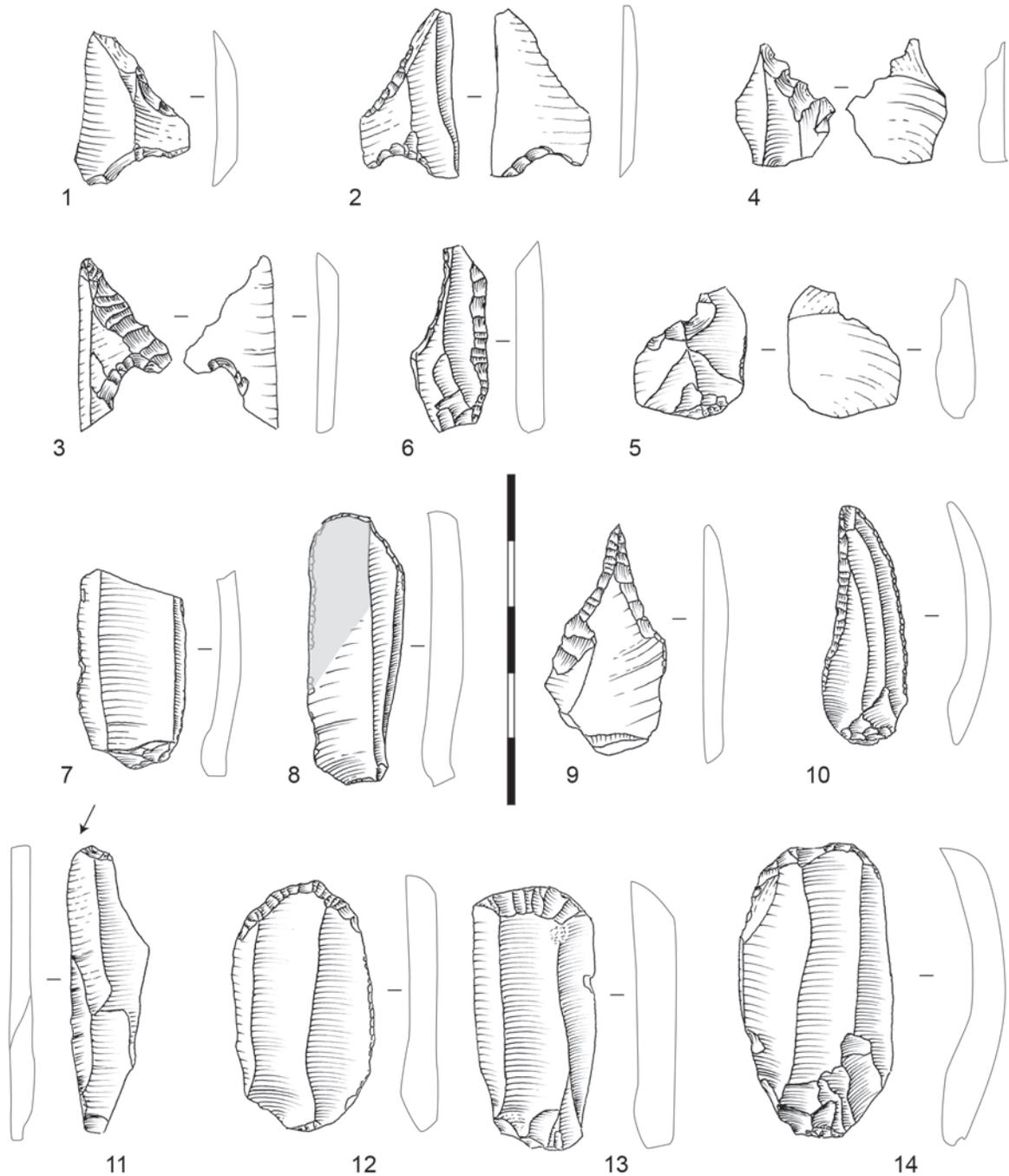
**Fig. 16** - Menneville "La Bourguignotte". En haut, comparaison des largeurs et des épaisseurs des lames de la maison 204 selon les matériaux. En bas, comparaison des largeurs et des épaisseurs des lames brutes et des outils sur lame de la maison 204.

Le perçoir sur éclat est aménagé sur un éclat fin en silex sénonien. La pointe a été réalisée par retouches semi-abruptes à partir de la partie médiane du support, qui par une délinéation concave de chaque côté dégage la pointe (fig. 17, n° 9). La pointe est intacte.

La panoplie d'outils comprend également quatre armatures, soit trois pointes de flèche et un insert de faucille. La typologie des pointes de flèche est variée :

- Une armature trapézoïdale asymétrique latéralisée à droite, sur un mésial de lame à deux pans (fig. 17, n° 1). Le grand côté est brut et le petit côté constitué par l'encoche du microburin et la fracture en piquant trièdre non retouchée. La base est concave sans retouche inverse.

- Une armature trapézoïdale asymétrique latéralisée à gauche sur un mésial de lame à trois pans (fig. 17, n° 2). La pointe est cassée avec des fissurations, probablement liées à un impact. Le petit côté montre un piquant-trièdre qui est



**Fig. 17** - Menneville "La Bourguignotte". Outils en silex de la maison 204. 1-2, armatures de flèche en silex tertiaire ; 3, armature de flèche en silex turonien ; 4 et 5, microburins (tertiaire et sénonien) ; 6, perceur sur lame en silex sénonien ; 7, lame retouchée en silex turonien ; 8, armature de faucille en silex sénonien ; 9, perceur sur éclat, silex sénonien ; 10, perceur sur lame en silex bartonien ; 11, burin sur lame en silex sénonien ; 12 à 14, grattoirs sur lame (12-13, silex sénonien et 14, silex turonien) (dessins P. ALLARD).

partiellement retouché. La base est concave avec des retouches inverses obliques.

Ces deux pointes sont en silex tertiaire, manifestement du même bloc.

- La troisième est en silex turonien, il s'agit d'une armature triangulaire asymétrique, latéralisée à droite (fig. 17, n° 3). Le support est laminaire mais peu lisible (lame sous-crête ?). La pointe est retouchée. Le grand côté est brut et le petit aménagé

par de la retouche oblique envahissante. La base est très concave, avec retouche inverse, dégageant une sorte de cran. Une fracture en charnière est visible, l'armature est probablement cassée.

Les dimensions des trois pointes sont très proches, entre 22 et 25 mm de long, 14,5 à 17 mm de large pour 2,5 à 3 mm d'épaisseur.

Associés à la technique de fabrication des armatures, le mobilier lithique de cette unité

fosse	matériau	grattoir/l	flèche/l	perçoir/l	p. esquillée/l	faucille/l	lame retouchée	burin/l	éclat retouché	perçoir/éc	pièce esquillée/éc	bloc fac.	percuteur
205	Turonien						5		1				6
	Senonien							2					2
	Tertiaire				2							1	3
	brulé						1	1					2
	autre												0
206	Turonien	1	1				1		2		1		1
	Senonien	2		1		1		1		1			6
	Tertiaire		2	1					1				4
	brulé	1											1
	autre										1		1
202	Turonien										1		1
	Tertiaire								1			1	2
	Tert. ind.						1						1
	brulé		1				1						2
	autre						1						1
211	Turonien	1						1					2

Tab. III - Menneville "La Bourguignotte". Décompte de l'outillage en silex.

d'habitation comprenait deux microburins (fig. 17, n° 4 et 5). Les fractures sont mal orientées et les matériaux sont distincts des autres armatures (un en silex sénonien et l'autre indéterminé).

L'unique armature de faucille est en silex sénonien, le support est la partie proximale d'une lame très régulière à trois pans (fig. 17, n° 8). La base est brute et la partie distale aménagée par une troncature oblique-convexe. Le pan actif montre un lustré prononcé en diagonal et le fil est finement retouché (le luisant recouvre la retouche).

Enfin, quatre pièces esquillées complètent l'inventaire des outils de la maison 204, deux sur lame et deux sur éclat. Elles sont toutes fragmentées. Il faut mentionner un petit percuteur sur bloc en silex turonien. Les plages de percussion recouvrent la totalité de la surface du bloc, lui donnant un aspect final pseudo-sphérique.

L'outillage de la fosse 202 est malheureusement très peu abondant et avec peu d'outils discriminants. Ainsi sur les sept outils, on compte trois lames retouchées, un éclat retouché et une pièce esquillée sur éclat. Néanmoins, une pointe de flèche est présente. L'armature est fortement brûlée et elle est cassée en deux fragments thermiques qui ont pu être retrouvés, mais distants dans la structure (avec une double patine). Il s'agit d'une armature trapézoïdale asymétrique sur un mésial de lame à deux pans. Une fine retouche borde le grand côté et le petit est aménagé par l'encoche du microburin et la fracture du piquant trièdre. La base est très

concave avec retouche inverse plate, dégageant presque un cran.

Le mobilier de la structure 211 comprend deux outils sur lame. Le premier est un grattoir sur une lame régulière à deux pans. Le talon est lisse concave et la corniche finement abrasée. Le front du grattoir en bout de lame est surbaissé et légèrement déjeté. La pièce mesure 32 x 19,6 x 6,6 mm. Le second est un burin d'angle sur proximal de lame à deux pans, une petite retouche a préparé le coup du burin. Un luisant bien prononcé suit le pan du burin et les dimensions sont proches du grattoir (40 x 18,3 x 7 mm). Ces deux outils sont typiques du répertoire rubané.

### BILAN

Le mobilier lithique des structures de Menneville "La Bourguignotte" est typique des assemblages rubanés. En comparaison avec les travaux antérieurs (PLATEAUX 1990 ; ALLARD 2005), nous retrouvons en effet, plus particulièrement dans la maison 204, les grandes caractéristiques de la gestion des matériaux, du débitage et de la panoplie d'outils de cette période.

Ainsi le débitage laminaire est prédominant et le spectre des matériaux siliceux utilisés est diversifié. On n'observe pas de distinction dans la production laminaire entre les matériaux. L'objectif et les modules de la production de lames sont globalement identiques d'un matériau à l'autre et les témoins des différentes étapes des chaînes

opératoires de taille sont attestés (ALLARD 2005). Le *tool kit* retrouvé dans les maisons rubanées de la vallée de l'Aisne est homogène en ce qui concerne les catégories d'outils. Ainsi, les grattoirs, armatures, lames et éclats retouchés, les burins, les perçoirs et les pièces esquillées composent la quasi-totalité des outils. Cette récurrence est pour nous synonyme du reflet des activités qui ont lieu dans et autour de l'unité domestique et dont une partie des rejets se trouve dans les fosses latérales. Il apparaît donc que les activités pratiquées dans l'espace domestique au sens large sont de prime abord assez similaires d'une maison à l'autre.

La série de "La Bourguignotte" s'insère donc parfaitement dans ce schéma général et la typologie des outils également. On retrouve une armature de faucille avec un lustre oblique sur un proximal de lame régulière et quatre armatures asymétriques triangulaires ou trapézoïdales à base concave (fabriquées par la technique du microburin), avec ou sans retouche inverse plate, qui composent les types classiques des ensembles rubanés de cette région. La fréquence des outils varie d'une unité à l'autre mais on peut noter que les pièces esquillées sont très peu nombreuses dans la maison 204 par rapport aux autres ensembles régionaux.

Les premiers travaux menés démontrent l'existence d'une sorte de frontière du territoire d'acquisition, localisée dans le secteur oriental, dans les sites de la commune de Berry-au-Bac (PLATEAUX 1993). En effet, les sites rubanés sur cette commune et plus à l'est, livrent des assemblages principalement composés de silex du Turonien, probablement récoltés dans les formations primaires. Les séries dans le reste de la vallée sont dominées par les silex sénoniens et tertiaires. La découverte de nouveaux sites démontre que cette limite est toujours observée et les structures de "La Bourguignotte" s'inscrivent dans ce schéma. En revanche, la proportion de silex turonien est nettement moindre que dans le site voisin de Menneville "Derrière le Village" où ce matériau représente 82 % des silex. Cette particularité de la série est probablement liée au fait que les tendances pour caractériser l'industrie lithique rubanée de la région se sont principalement appuyées dans un premier temps sur les plus grands habitats. Or, l'intégration des petits sites (c'est-à-dire avec peu d'unités d'habitation), comme Pontavert "Le Portaux-Marbres", Berry-au-Bac "La Croix Maignet", ou Presles-et-Boves "Les Bois Plantés", montre que le schéma global construit sur les grands ensembles n'est pas forcément respecté sur les petits habitats (ALLARD 2005 ; ILETT & ALLARD 2008). Ainsi la maison rubanée de "La Bourguignotte" semble appartenir à un petit site de courte durée d'occupation.

## LE MACRO-OUTILLAGE LITHIQUE EN GRÈS (C. HAMON)

Les cinq fosses de Menneville "La Bourguignotte" (st. 202, 205, 206, 211 et 213) ont livré cinquante-cinq objets en grès et calcaire pour un poids de plus de 18 kg. L'assemblage est composé de dix-neuf outils, seize éclats et dix-sept fragments (tab. IV). Les objets présentent un fort taux de concrétionnement et un tiers des objets montrent des traces de chauffe évidentes.

Les fosses latérales 205 (30 objets) et 206 (14 objets) appartenant à la même maison rassemblent près de 90 % du matériel. C'est également dans ces deux fosses que la proportion d'outillage est la plus élevée (près de 35 % du matériel et 60 % du poids du macro-outillage de chacune des fosses). Les trois autres fosses ont livré chacune entre deux et six objets. La structure 211 n'a livré aucun outil.

Les grès représentent 83 % des objets recueillis (tab. V). Au moins trois types de grès ont été sélectionnés : grès quartzitiques et grès coquilliers sélectionnés pour les outils de mouture et de percussion, et grès glauconieux préférentiellement employés pour les polissoirs à rainure. On dénombre également deux objets en calcaire de craie, trois percuteurs en chaille et un percuteur en silex.

### ST. 202

Dans la structure 202, un percuteur massif (9,5 x 9,5 x 6,2 cm ; 1090 g) en grès quartzitique a été retrouvé (fig. 18, n° 1 et 20, n° 1). La forme sub-quadrangulaire de cet objet, obtenue par une série d'enlèvements de mise en forme sur son dos et ses bords, évoque la réutilisation d'un bloc initialement destiné à la confection d'une molette. Sur l'une de ses extrémités, une série d'enlèvements a permis de dégager une arête qui présente une large plage finement percutée, esquillée et émoussée, à l'origine de la création d'un à-plat de percussion.

### ST. 205

Un fragment de meule semi-circulaire a été totalement altéré par la chauffe (13,5 x 11,2 x 6,2 cm ; 1 330 g), tandis qu'une demie molette de forme quadrangulaire présente des bords retouchés et un dos façonné par enlèvements (10 x 8 x 4,5 cm ; 590 g) (fig. 20, n° 2).

Le carré A3 a livré deux outils de polissage. Un polissoir à plages multiples (9,8 x 8 x 7 cm ; 890 g) sur bloc quadrangulaire présente une plage concave totalement lissée sur sa face principale, tandis que de nombreuses zones lissées sont visibles sur deux autres faces (fig. 18, n° 2 et 20, n° 3). Un objet indéterminé de type molette de friction est installé sur un éclat de forme et de section triangulaire de

a	meule	mouture indet	eclat ravivage	broyon	percuteur	éclats percuteur	abraseur à rainure	polissoir à plage	molette friction	éclat OPFE	pomelle	outil indet	eclats	éclats entame	fragments	Total
ST																
202					1								2		3	6
205	1				1	1		1	2	1		3	5	7	6	30
206		2		1	1						1		1	1	6	14
211															2	2
213			2				1									3
Total	1	2	2	1	3	1	1	1	2	1	1	3	8	8	17	55

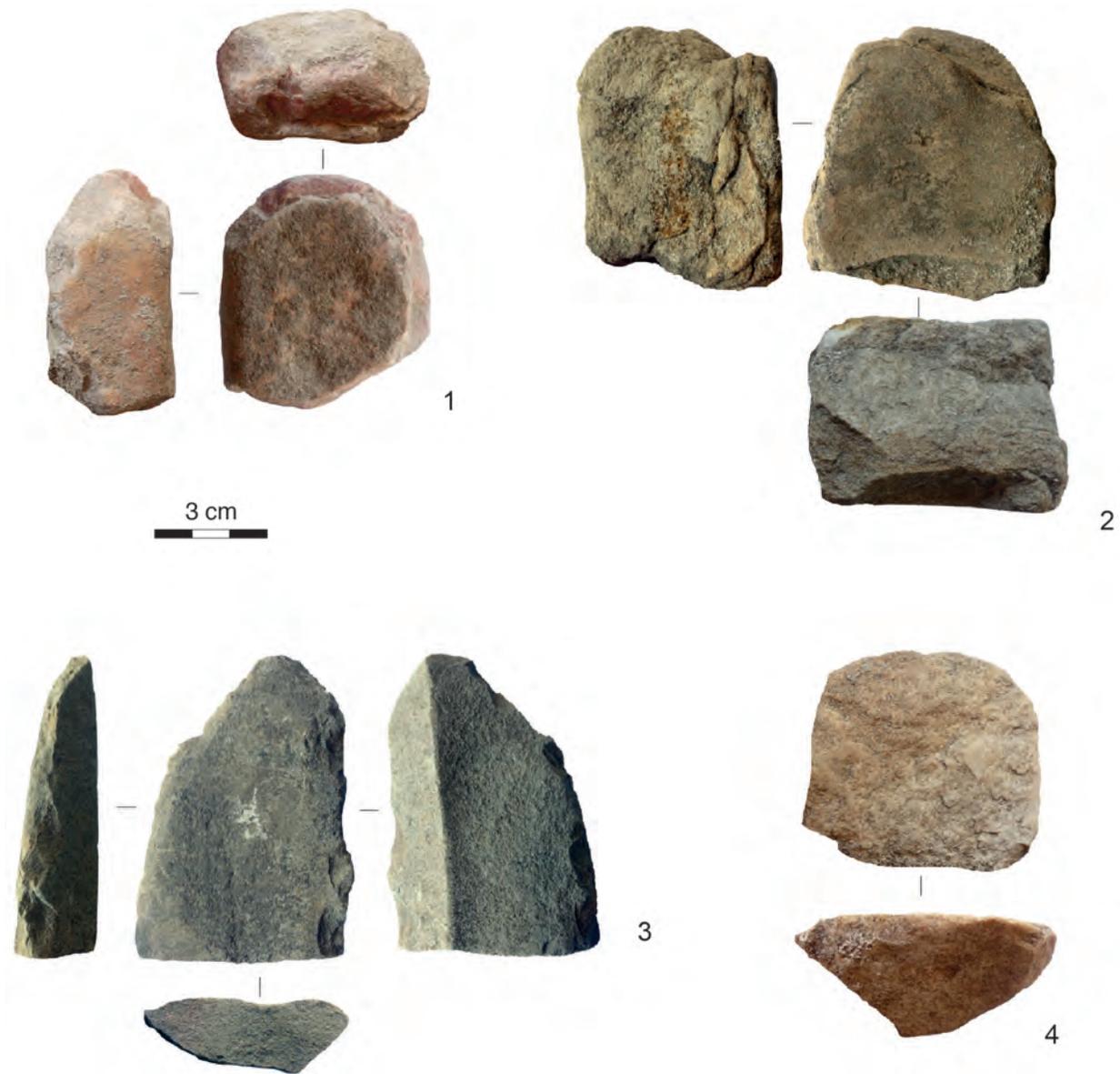
b	meule	mouture indet	eclat ravivage	broyon	percuteur	éclats percuteur	abraseur à rainure	polissoir à plage	molette friction	éclat OPFE	pomelle	outil indet	eclats	éclats entame	fragments	Total
ST																
202					1090								122		30	1242
205	1330				117	275		890	590	365		5254	1730	1074	960	15290
206		211		212	194						92		48	35	226	1177
211															340	340
213			174				120									294
Total	1330	211	174	212	1401	275	120	890	590	365	92	5254	1900	1109	1556	18343

Tab. IV - Décompte en nombre (a) et poids (b) des outillages.

a	grès indet.	grès coquillier	grès ferrugineux	grès quartzitique	calcaire	chaille	silex	indet.	Total
ST									
202	136	1090	11	5					1242
205	13991	372			155	662		110	15290
206	796	95			92		194		1177
211	340								340
213		74		120				100	294
Total	15263	1631	11	125	247	662	194	210	18343

b	grès indet.	grès coquillier	grès ferrugineux	grès quartzitique	calcaire	chaille	silex	indet.	Total
ST									
202	3	1	1	1					6
205	20			3	3	3		1	30
206	11			1	1		1		14
211	2								2
213			1	1				1	3
Total	36	1	2	6	4	3	1	2	55

Tab. V - Décompte en poids (a) et nombre (b) pour chaque catégorie de matières premières identifiées.



**Fig. 18** - Menneville "La Bourguignotte". Macro-outillage : 1 - st. 202, percuteur massif ; 2 - st. 205, polissoir à plage ; 3 - st. 205, molette de friction ; 4 - éclat d'entame à face interne émoussée (photos C. HAMON).

grès quartzitique (10 x 7 x 2,5 cm ; 164 g). Ses deux arêtes latérales ont été retouchées systématiquement et régulièrement par détachement bifacial de petits éclats. La surface active concave est finement piquetée et porte sur ses plages les plus en relief un lissage couvrant et de denses stries transversales (fig. 18, n° 3 et 20, n° 4).

Un éclat d'entame a été réutilisé : sa face interne et une de ses arêtes présentent un poli marqué (9,4 x 8,6 x 4,4 cm ; 365 g - fig. 18, n° 4 et 20, n° 5). La structure a également livré une molette de friction-percuteur, un petit percuteur en chaille (117 g) et un fragment de grès calcaire à plages piquetées.

Un objet en calcaire atypique (5,6 x 6 x 3 cm ; 90 g) (fig. 19, n° 1 et 20, n° 7) offre un dos brut et des enlèvements sur ses bords. La face active est totalement lissée, et présente une zone centrale

de percussion associée à de longues stries longitudinales. La fonction exacte de cet objet reste indéterminée.

#### ST. 206

La structure 206 a livré un fragment de broyon (5,5 x 5 x 5,8 cm ; 212 g) : sa face supérieure circulaire est finement piquetée et polie sur ses aspérités tandis que la tranche et les extrémités sont régulièrement écrasées.

Un objet en calcaire présente une forme trapézoïdale obtenue par un grossier façonnage des bords (6,2 x 4,8 x 3,2 cm ; 92 g). Deux amorces de perforation mécanique sont visibles sur chacune de ses faces (fig. 19, n° 2 et 20, n° 8). Il peut s'agir là soit d'une ébauche de perforation pour produire un objet de parure, soit d'une paumelle.



Fig. 19 - Menneville "La Bourguignotte". Macro-outillage : 1 - st. 205, objet en calcaire percuté ; 2 - st. 206, objet en calcaire à double perforation mécanique ; 3 - st. 206, abraseur à multiples rainures (photos C. HAMON).

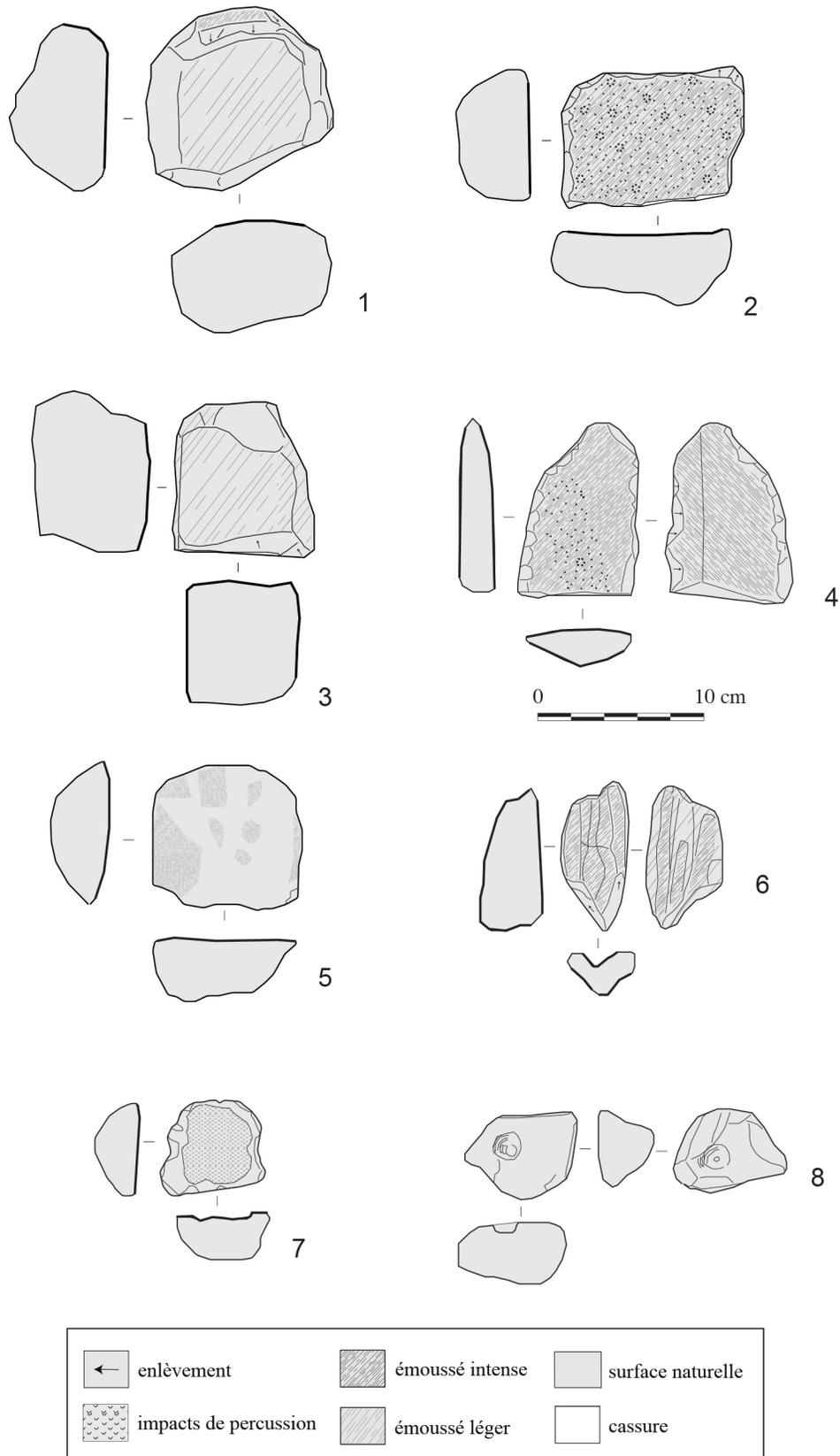
### ST. 213

La structure 213 a livré un abraseur à quatre rainures sur en grès glauconieux ferrugineux (fig. 19, n° 3 et 20, n° 6). Sur la face principale, une rainure centrale longitudinale (6,2 x 2,4 x 1 cm) apparaît constituée de deux alvéoles juxtaposées. Une rainure sur le bord (7 x 1,4 x 0,3 cm) et une autre sur le dos (5,6 cm de long) de l'outil présentent

également deux alvéoles de polissage. Elles sont accompagnées d'une petite amorce de rainure sur le bord (2,4 x 1,4 cm).

### BILAN

L'assemblage de Menneville "La Bourguignotte" se distingue des sites rubanés de la vallée de l'Aisne par la composition et les caractéristiques



**Fig. 20** - Menneville "La Bourguignotte". Macro-outillage : 1 - st. 202, percuteur massif ; 2 - st. 205, molette ; 3 - st. 205 polissoir à plage ; 4 - st. 205, molette de friction ; 5 - éclat d'entame à face interne émoussée ; 6 - st. 206, abraseur à multiples rainures ; 7 - st. 205, objet en calcaire percuté ; 8 - st. 206 objet en calcaire à double perforation mécanique (dessins C. HAMON).

de son outillage. Les outils de mouture sont quasi inexistant, fait plutôt rare dans les unités domestiques rubanées de la vallée de l'Aisne. Les outils dédiés aux activités de polissage apparaissent à l'inverse bien plus nombreux et diversifiés, installés de façon opportuniste sur une large gamme de supports gréseux. À côté de l'abraseur à rainures multiples et d'un polissoir à plages multiples, on dénombre plusieurs outils à pans de fracture émoussés sur plusieurs éclats et blocs. Ce type d'objet est rencontré de façon récurrente sur les sites rubanés de la vallée de l'Aisne (MONCHABLON 1997). L'outil esquillé sur ses arêtes et poli sur sa face principale est inédit en contexte néolithique dans la moitié nord de la France. Le mode de retouche des arêtes de cet outil n'évoque aucun des modes opératoires connus pour le façonnage des outils de mouture. Cette composition de l'outillage renverrait ainsi plutôt au schéma mis en évidence entre les petites et grandes maisons des villages rubanés de la vallée de l'Aisne, l'outillage de la maison de "La Bourguignotte" correspondant pleinement à celui généralement rencontré dans les petites maisons où les outils de polissage et d'abrasion dominant l'assemblage macrolithique (HACHEL & HAMON 2014).

La présence de deux objets en calcaire est notable, puisque les seuls équivalents connus ont été retrouvés sur les sites rubanés de Menneville "Derrière le Village" (THEVENET *et al.* sous presse) et de Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir", où une dizaine d'objets en calcaire de fonction indéterminée présentaient des sillons et des impacts de percussion couvrants (HAMON 2006).

Le macro-outillage de Menneville "La Bourguignotte" partage ainsi un certain nombre de traits avec le site rubané voisin de "Derrière le Village". La présence de quelques objets sur calcaire de craie ne trouve aucun écho dans la partie occidentale de la vallée de l'Aisne et est logiquement liée à l'implantation de ces sites dans le secteur crayeux champenois. Sur ces deux sites, les matériaux et déchets de fabrication font l'objet de réemplois atypiques, pour la confection de percuteurs, molettes de friction, abraseurs et polissoirs (HAMON 2016). À "La Bourguignotte", on mentionnera deux fragments d'outils de mouture réemployés comme broyeurs voire comme percuteurs, une possible ébauche de molette recyclée en percuteur et enfin un fragment d'outil de mouture utilisé sur trois de ses faces comme polissoir à plage. Ainsi, la sélection préférentielle et quasi systématique de grès quartzitiques pour les outils de broyage et de grès glauconieux pour les abraseurs mise en évidence sur les sites rubanés de la vallée de l'Aisne ne semble pas respectée

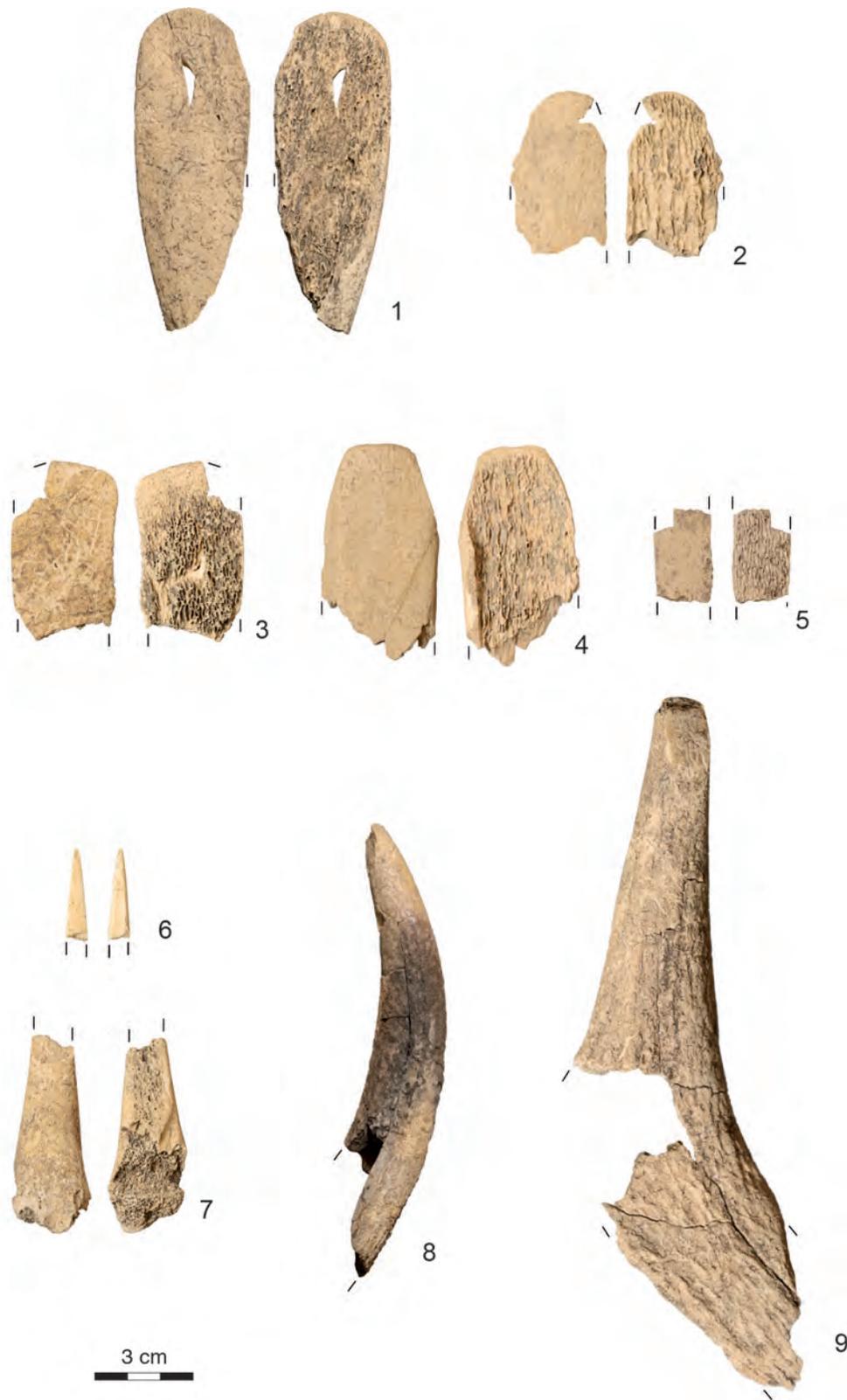
à "La Bourguignotte". Ces choix techniques ont déjà été mis en évidence à Menneville "Derrière le Village", où de nombreux polissoirs et abraseurs sont confectionnés sur des fragments de grès quartzitiques, probablement issus du façonnage des outils de mouture. Ces observations tendraient à distinguer la gestion des supports et matières premières sur les sites de Menneville des autres sites implantés dans la partie plus occidentale de la vallée de l'Aisne, secteur où les gisements de grès tertiaires accessibles sont beaucoup plus diversifiés et abondants (HAMON & FRONTEAU 2018). La rareté des gisements de grès dans ce secteur de la plaine crayeuse champenoise aurait ainsi conduit les rubanés de Menneville à adopter un comportement technique fondé en partie sur le recyclage des matériaux lithiques et le réemploi des déchets produits par d'autres chaînes opératoires pour la confection de leurs outils d'abrasion. La récurrence de ce schéma ferait de la sélection de supports opportunistes une caractéristique technique à part entière, contribuant à la définition de micro-aires d'implantation rubanée le long de l'Aisne.

#### L'INDUSTRIE EN OS ET EN BOIS DE CERF (Y. MAIGROT)

La série issue de Menneville "La Bourguignotte" compte neuf individus qui se répartissent entre les fosses nord (n = 4) et sud (n = 2) de la maison 204 et la structure 202 (n = 3). Elle est assez mal conservée et particulièrement fragmentée. Ce petit ensemble se compose de :

- quatre fragment distaux d'outils biseautés sur côte de grand ruminant, dont deux à délinéation convexe (fig. 21, n° 1 et 2) et deux à délinéation droite (fig. 21, n° 3 et 4),
- un fragment mésial d'un outil indéterminé sur hémicôte de grand ruminant (fig. 21, n° 5),
- un fragment distal d'un outil appointé réalisé à partir d'un métapode partitionné de petit ruminant (fig. 21, n° 6),
- un fragment proximal d'un possible outil appointé (fig. 21, n° 7) élaboré à partir d'un os long de grand ruminant (métapode ?),
- un andouiller partiellement brûlé et très fragmenté (fig. 21, n° 8),
- et, enfin, un outil biseauté sur extrémité d'époui également fragmenté (fig. 21, n° 9).

Il s'agit là d'une composition relativement traditionnelle pour un contexte du Néolithique ancien de la vallée de l'Aisne, avec des éléments typologiques caractéristiques tels que les biseaux sur côte de grand ruminant documentés notamment à Cuiry-lès-Chaudardes (SIDERA 1989) ou encore à Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie" (SIDERA 1995).



**Fig. 21** - Menneville "La Bourguignotte". Industrie en os et en bois de cerf : 1 à 4 - outils biseautés sur côte de grand ruminant ; 5 - fragment mésial d'outil indéterminé sur côte de grand ruminant ; 6 et 7 - fragments d'outil appointé ; 8 - fragment d'andouiller ; 9 - outil biseauté sur extrémité d'époi. 1, 6, 9 - st. 202 ; 2, 4, 5, 8 - st. 205 ; 3, 7 - st. 206 (photos Y. MAIGROT).

## LA FAUNE (L. HACHEM)

La faune de Menneville "La Bourguignotte" provient des fosses latérales de la maison 204 et d'une fosse probablement attenante à une autre maison, structure 202.

Le nombre total de restes pour ces fosses s'élève à 814, soit 8 555,9 g, dont 32 % est déterminé. Les fragments non identifiés sont souvent la conséquence d'un éclatement par le feu, les fragments brûlés étant nombreux parmi les rejets (tab. VI). La faune est relativement bien conservée et bien que l'action des radicelles soit visible, les os sont relativement denses et peu friables. On remarque des traces de percussions volontaires, telles qu'on les observe systématiquement dans tous les sites néolithiques ; en dehors des phalanges qui restent entières, les os sont brisés pour des motifs culinaires. On note aussi des traces de découpe réalisées au silex de manière précise, par exemple sous le proximal des radius de bovins ou sur le distal des humérus. Il s'avère que lorsque l'on peut les observer, ces traces sont très similaires d'un site à l'autre. Cette homogénéité nous permet de proposer l'hypothèse de personnes spécialisées dans la découpe de la viande qui disposent d'un savoir-faire identique à une période donnée.

La détermination des os a été réalisée à l'aide de la collection de comparaison de l'UMR 8215 Trajectoires. Le calcul du Nombre Minimum d'Individus a été réalisé sur les os longs (NMI par individualisation) et sur les dents. La première méthode a pu être appliquée sur les trois espèces domestiques, alors que la seconde n'a pu être réalisée que sur les bovins, faute de tables dentaires conservées. L'estimation des âges d'abattage des espèces domestiques a été basée sur l'ouvrage de BARONE (1986) pour l'épiphyse des os. Quant à l'estimation des âges sur les tables dentaires, SILVER (1969) est l'ouvrage de référence pour les bovins, PAYNE (1973) pour les caprinés.

### MAISON 204

Les fosses latérales de la maison 204 contiennent 620 restes osseux pour un poids de 7591,7 g (tab. VII). C'est la fosse nord (structure 205) qui détient le plus de restes, soit 61,9 % contre 38,1 % pour la fosse sud (st. 206) (tab. VI).

Structure	NR	Masse (g)	Os brûlés
202	194	960,2	69
205	384	5754,7	90
206	236	1837	23
<b>Total</b>	<b>814</b>	<b>8551,9</b>	<b>182</b>

Tab. VI - Menneville "La Bourguignotte". Nombre de restes par structure.

Les espèces sont domestiques à 59,8 % (fig. 22). Il s'agit principalement de bovins dont les proportions atteignent à peine la moitié du nombre de restes totaux (48,5 %), viennent loin derrière les caprinés (7,4 %), puis enfin les porcs (3,9 %). Les animaux sauvages sont bien présents, en particulier le cerf (14,2 %) et l'aurochs (13,7 %), suivis par le sanglier (2,9 %), alors que le chevreuil et le lièvre sont peu représentés (0,5 %). Les proportions d'aurochs et de sanglier pourraient être sous-estimées. Les catégories bovinés et suinés correspondent en effet à des os dont le gabarit important ne permet pas de trancher entre un taureau et un aurochs ou un verrat et un sanglier.

Les NMI ont donné les résultats suivants (tab. VII) : sur les os longs trois bovins ont été décomptés, dont un mâle, une femelle et un jeune. Sur les dents on note un jeune de 3-6 mois. Le nombre minimum d'individus total est donc de trois. Les caprinés et les porcs ont respectivement un seul individu de décompté.

Les parties anatomiques des trois animaux domestiques sont variées, allant de la tête aux phalanges (tab. VIII, 1, 2, 3). On remarque la présence de côtes en nombre assez important.

Les espèces sauvages sont très bien représentées (tab. VII). Deux cerfs au minimum sont dénombrés, dont un adulte et un jeune. Les parties anatomiques de cette espèce sont variées, y compris des bois de cerf, dont les morceaux de merrain indiquent qu'ils ont été brûlés (tab. VIII, 4). On note aussi les restes de deux aurochs (tab. VIII, 5), un mâle et une femelle d'après les mesures prises sur les os, mais à la différence des autres espèces les parties anatomiques sont peu variées. Il s'agit seulement de vertèbres de proximaux de côtes, d'éléments de crâne, de phalanges et d'os de tarse ; *idem* pour la catégorie des bovinés, considérés comme de possibles aurochs. On remarquera les dimensions importantes des vertèbres, parfois presque entières tel un atlas (fig. 23) et on notera une probable connexion entre deux vertèbres lombaires. Il a déjà été remarqué dans d'autres sites rubanés que les morceaux d'aurochs présentent des particularités, soit dans leur nature (majoritairement des phalanges ou des métapodes), soit dans leur agencement au sein des fosses (AUXIETTE & HACHEM 2021). Pour illustrer ce phénomène, deux maisons de grande taille dans le site de Pont-sur-Seine "Marnay" (Aube) et celui de Buchères "les Bordes" (D39, Aube) peuvent servir d'exemple. En effet, à Pont-sur-Seine, un amas de plusieurs os d'aurochs a été recueilli dans la fosse sud de la maison n°1 (HACHEM 2012). Il s'agit d'un humérus distal d'aurochs mâle (partie anatomique que l'on trouve extrêmement rarement dans les rejets pour cette espèce) qui a été retrouvé posé à plat sur le fond de la fosse. Il était accompagné de trois talus droits et d'un gauche, provenant respectivement

Maison 204 (st 205 ; st 206)	NR	NMI	% NR	Masse (g)
Bovin domestique ( <i>Bos taurus</i> )	99	3	48,5	2718
Caprinés ( <i>Ovis aries</i> / <i>Capra hircus</i> )	15	1	7,4	52,9
Porc ( <i>Sus domesticus</i> )	8	1	3,9	60
Cerf ( <i>Cervus elaphus</i> )	29	2	14,2	677
Sanglier ( <i>Sus scrofa</i> )	6	1	2,9	194,8
Aurochs ( <i>Bos primigenius</i> )	28	2	13,7	2359,5
Chevreuil ( <i>Capreolus capreolus</i> )	1	1	0,5	2
Lièvre ( <i>Lepus europaeus</i> )	1	1	0,5	1
Rongeur ( <i>Glys sp.</i> )	1	1	0,5	0,2
Bovins (Bovin dom. ou aurochs)	9		4,4	492,3
Suinés (Porc ou sanglier.)	3		1,5	35
Bois de cerf	4		2,0	17,5
Total déterminés	204		32,9	6610,2
Total indéterminés	416		67,1	981,5
<b>TOTAL</b>	<b>620</b>			<b>7591,7</b>
Total animaux domestiques	122		59,8	
Total animaux sauvages	66		32,4	

Tab. VII - Menneville "La Bourguignotte". Liste des espèces de la maison 204.

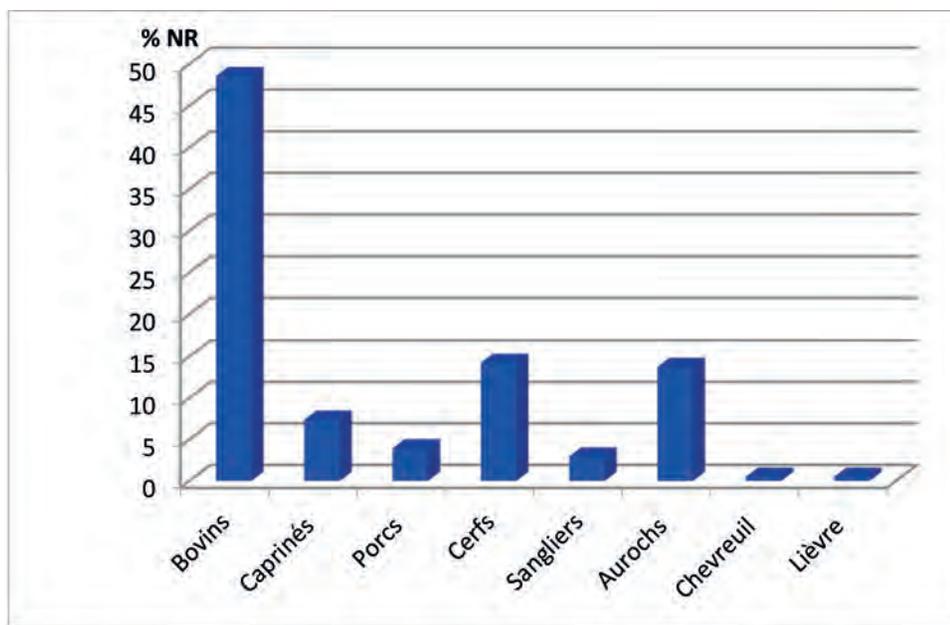


Fig. 22 - Menneville "La Bourguignotte". Proportion des espèces de la maison 204 (fosses 205 et 206).

d'une aurochs femelle et de deux ou trois vaches (à moins qu'il ne s'agisse de jeunes aurochs, le talus étant un os pour lequel il est difficile de trancher si l'animal n'est pas adulte). La fracture sur l'humérus d'aurochs est anormalement émoussée, il a donc probablement servi et l'extrémité de l'os semble présenter des traces d'ocre.

Parallèlement, sur le site de Buchères, un amas d'une douzaine d'os d'aurochs a été recueilli dans la fosse latérale sud de la maison rubanée découverte sur le site (HACHEM 2019). Deux individus sont dénombrés, un mâle et une femelle. Plusieurs os longs peuvent être appariés et proviennent de cette

femelle. Une paire de mandibules retrouvée dans cet amas indique un individu âgé de 5-6 ans.

La composition de l'assemblage de Menneville "La Bourguignotte" semble s'inscrire dans ces manifestations particulières autour de l'aurochs, dont la portée symbolique au Néolithique est indéniable.

Le sanglier se présente sous la forme d'un individu (en NMI, tab. VIII, 6), une femelle d'après les mesures (tab. IX). Le chevreuil, comme le lièvre est présent sous la forme d'un individu.

<b>Bovins</b>	<b>202</b>	<b>205</b>	<b>206</b>	<b>Total</b>
Crâne	1	9	2	12
Maxillaire			1	1
Mandibule		4		4
Dent supérieure			3	3
Dent inférieure		1		1
Dent indéterminée	2	3		5
Atlas		1		1
Vertèbre thoracique		6	4	10
Vertèbre lombaire		3		3
Vertèbre indéterminée		1	1	2
Humérus	2	3	9	14
Radius		1		1
Ulna		1		1
Carpe		2		2
Métacarpe		4		4
Coxal		3	1	4
Fémur		1		1
Tibia		2	1	3
Calcaneus		3		3
Tarse	1			1
Métatarse		2		2
Métapode		3		3
Phalange 1	1	1		2
Phalange 2	1	2	3	6
Côte		13	4	17
Sésamoïde		1		1
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>70</b>	<b>29</b>	<b>107</b>

1

<b>Caprinés</b>	<b>202</b>	<b>205</b>	<b>206</b>	<b>Total</b>
Mandibule	1			1
Vertèbre thoracique			3	3
Vertèbre indéterminée	1	1		2
Humérus		2		2
Radius	1			1
Ulna	1			1
Carpe	1			1
Fémur	1			1
Tibia	1	1	1	3
Talus	1			1
Phalange 1		1		1
Côte		2	4	6
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>23</b>

2

<b>Porcs</b>	<b>202</b>	<b>205</b>	<b>206</b>	<b>Total</b>
Crâne		1		1
Maxillaire		1		1
Mandibule		1		1
Carpe	1			1
Coxal		1	1	2
Fémur		1	1	2
Fibula	2			2
Phalange 2			1	1
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

3

<b>Cerfs</b>	<b>202</b>	<b>205</b>	<b>206</b>	<b>Total</b>
Bois	1			1
Crâne	2	4		6
Maxillaire		1		1
Dent inférieure		1		1
Vertèbre thoracique		1		1
Vertèbre lombaire		1		1
Sacrum		1		1
Scapula		2	1	3
Humérus		1		1
Radius		2		2
Coxal		1		1
Fémur		3	1	4
Tibia		3	2	5
Métatarse	3	3		6
Métapode		1		1
Côte	7			7
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>42</b>

4

<b>Aurochs</b>	<b>202</b>	<b>205</b>	<b>206</b>	<b>Total</b>
Crâne		1		1
Dent supérieure		1		1
Atlas		1		1
Vertèbre cervicale		4		4
Vertèbre lombaire		4		4
Vertèbre indéterminée		2		2
Calcaneus			1	1
Naviculo-cuboïde			2	2
Phalange 1	1	2	1	4
Phalange 2		1		1
Phalange 3		1		1
Côte		7		7
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>24</b>	<b>4</b>	<b>29</b>

5

<b>Sangliers</b>	<b>202</b>	<b>205</b>	<b>206</b>	<b>Total</b>
Dent indéterminée			1	1
Atlas			1	1
Vertèbre lombaire		1		1
Scapula		1		1
Humérus	1			1
Carpe	1			1
Coxal			1	1
Talus	1			1
Calcaneus			1	1
Phalange 2	1			1
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>10</b>

6

	<b>202</b>	<b>205</b>	<b>206</b>	<b>Total</b>
<b>Chevreuil</b>				2
Tibia	1	1		2
<b>Lièvre</b>				2
Ulna	1			1
Côte		1		1
<b>Oiseau</b>				5
Humérus	2			2
Radius	2			2
Tarso-métatarse	1			1
<b>Batracien</b>				2
Métapode	2			2
<b>Bovins</b>				15
Crâne		1		1
Dent inférieure		1		1
Vertèbre thoracique	2			2
Vertèbre lombaire		1		1
Vertèbre indéterminée		2		2
Ulna		1		1
Calcaneus	1			1
Métapode		1		1
Côte	3	2		5
<b>Rongeur</b>				1
Ulna		1		1
<b>Suinés</b>				4
Crâne			1	1
Humérus		1		1
Tibia	1			1
Phalange 1			1	1
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>31</b>

7

Tab. VIII - Menneville "La Bourguignotte". Parties anatomiques des espèces par structure.



Fig. 23 - Menneville "La Bourguignotte". Atlas d'aurochs, fosse 205, carré A6 passe 2 (photo L. HACHEM).

### ST. 202

La fosse comprend 194 restes dont 57 sont déterminés (tab. X). Il est probable que cet échantillon réduit biaise la liste des espèces. En effet, nous avons pu établir qu'en dessous de 100 restes déterminés il pouvait y avoir des manques dans les animaux représentés au sein d'une maison (HACHEM 2011). On est frappé par le nombre d'animaux sauvages présents malgré la petite taille de l'échantillon, puisque l'on dénombre 19 restes d'animaux domestiques contre 27 de sauvages. Même si l'on considère seulement les restes de grand gibier, en ne tenant pas compte du lièvre, des oiseaux ou des grenouilles, on dénombre 13 restes de cerf, 4 de sanglier, 1 d'aurochs et 1 de chevreuil. Les NMI sont égaux à un seul sujet par espèce (tab. X).

Les parties anatomiques des animaux domestiques sont variées (tab. VIII, 1, 2, 3). On notera la présence d'une phalange de bovin perforée, comme il a été noté dans quelques sites rubanés, mais plus encore au Néolithique moyen en Allemagne, et qui peuvent correspondre à des objets symboliques (HÖLTKEMEIER 2013). Concernant les animaux sauvages, pour le cerf les parties anatomiques consistent en des restes de côtes, de métatarses et de crâne (tab. VIII, 4). Pour l'aurochs (tab. VIII, 5) il s'agit d'une phalange, ce qui paraît être la norme dans la plupart des maisons rubanées, à l'exception de certaines habitations de grande taille qui concentrent de nombreux restes dont des os longs.

Aucune dent n'a pu donner lieu à une estimation des âges d'abattage du troupeau, quant aux os du squelette appendiculaire, ils correspondaient à des animaux adultes ou sub-adultes.

### BILAN

La faune retrouvée dans le site de Menneville "La Bourguignotte" correspond à celle que l'on retrouve habituellement dans les sites de la fin de la séquence rubanée. Néanmoins, on notera la proportion importante d'animaux sauvages, aussi bien dans les fosses latérales de la maison 204 que dans la fosse 202. On peut y voir la confirmation du modèle proposé pour les sites de la vallée de l'Aisne, dans lequel certaines petites maisons ont des taux de gibier importants (HACHEM 2011 ; HACHEM & HAMON 2014 ; GOMART *et al.* 2015).

### LES RESTES DE PLANTES (C. BAKELS)

Lors des fouilles à Menneville "La Bourguignotte", deux fosses datées du Rubané ont été échantillonnées afin d'y extraire des restes végétaux. Les st. 202 et 205, de forme allongée, sont de type fosse latérale de maison. La st. 205 appartient à une maison réellement trouvée (st. 204). La st. 202 a été échantillonnée une fois, tandis que trois échantillons ont été prélevés dans la st. 205 : un dans la partie est de la fosse et deux dans sa partie ouest. Les échantillons ont été tamisés manuellement en utilisant des mailles jusqu'à 0,25 mm. Dans le laboratoire archéobotanique de la Faculté d'Archéologie de l'Université de Leiden, Pays-Bas,

<b>Bovins</b>							
Os	N°st	N° os	Côté	Espèce	Sexe		
Humérus	206	A1 p1	Gauche	Bovin dom.	Mâle	Bd = 94	BT = 90
Phalange 2	204	B7 p1	Antérieure G.	Bovin dom.	Mâle	Bd = 32	
Phalange 1	205	A3 p1	Postérieure	Aurochs	Femelle	Bp = (40)	Bd = 33
Phalange 1	206	B1 p1	Antérieure	Aurochs	Mâle	Bp = 42	Bd = 40
Phalange 1	205	A9 p1	Antérieure D.	Aurochs	Mâle	Bp = 46	Bd = 40
Phalange 2	205	A4 p2	Postérieure D.	Aurochs	Mâle	Bp = 44	Bd = 35
<b>Suins</b>							
Os	N°st	N° os	Côté	Espèce	Sexe		
Coxal	206	A2 p1	Gauche	Sanglier	Femelle	LA = 42	DA = 38
Talus	202	B2 p1	Droit	Sanglier		GLJ = 53	GLm = 49,5
Calcaneus	206	A1 p1	Droit	Sanglier		GL = 113	GB = 27
<b>Cerf</b>							
Os	N°st	N° os	Côté	Espèce	Sexe		
Radius	205	A2 p3	Gauche	Cerf		Bp = (58)	Dp = 32

Tab. IX - Menneville "La Bourguignotte". Mesures des ossements (nomenclature VON DEN DRIESCH 1976).

Structure 202	NR	NMI	Masse (g)
Bovin domestique ( <i>Bos taurus</i> )	8	1	151
Caprinés ( <i>Ovis aries</i> / <i>Capra hircu</i> )	8	1	12,2
Porc ( <i>Sus domesticus</i> )	3	1	6,5
Cerf ( <i>Cervus elaphus</i> )	13	1	133
Sanglier ( <i>Sus scrofa</i> )	4	1	42
Aurochs ( <i>Bos primigenius</i> )	1	1	17
Chevreuil ( <i>Capreolus capreolus</i> )	1	1	33
Lièvre ( <i>Lepus europaeus</i> )	1	1	0,4
Oiseau ( <i>Aves sp.</i> )	5	1	0,9
Batracien ( <i>Rana sp.</i> )	2	1	0,2
Bovins (Bovin dom. ou aurochs)	6		240
Suins (Porc ou sanglier.)	1		7
Bois de cerf	4		151
<b>Total déterminés</b>	<b>57</b>		<b>166</b>
Total indéterminés	137		
<b>TOTAL</b>	<b>194</b>		
Total animaux domestiques	19		
Total animaux sauvages	27		

Tab. X - Menneville "La Bourguignotte". Liste des espèces de la fosse 202.

les refus de tamis ont été triés à la main à l'aide d'une loupe binoculaire avec un grossissement de 12x. Par la suite les restes végétaux, tous carbonisés, ont été identifiés.

Les résultats sont présentés dans le tableau XI. Les plantes cultivées sont représentées par deux espèces : amidonnier (*Triticum dicocum Schubl*) et pois (*Pisum sativum L.*). En outre, les échantillons ont livré des fragments de coquille de noisette (*Corylus avellana L.*) et deux herbes sauvages, la renouée faux-liseron (*Fallopia convolvulus [L.] Å. Löve*) et le gratteron (*Galium aparine L.*). L'amidonnier est une céréale très répandue dans

le Rubané, non seulement dans la vallée de l'Aisne mais dans toutes les régions (KREUZ 2010, tab. 9). Le pois est également une plante cultivée courante. Le tableau XII offre un aperçu des plantes trouvées par l'auteur dans d'autres sites localisés dans la vallée de l'Aisne.

La fosse 205 a livré un nombre assez modeste de restes, ce qui est courant pour le contenu des fosses du Rubané où les faibles densités (nombre de restes par dm<sup>3</sup> de sédiment) sont la règle. Ce type de restes est interprété comme des déchets épars (BAKELS 1991). La densité des découvertes dans la fosse 202 est plus élevée et la combinaison de grains, de balle

Structure	202	205	205	205
carré	B3	A3	A9	A10
passé	P1	P 4-5	-	P1
litres tamisés	5	3	5	3
<i>Triticum dicoccum</i>	47	-	-	-
<i>Triticum dicoccum</i> , base d'épillet	3	-	-	-
<i>Triticum dicoccum</i> , base de lemma	10	-	-	-
Céréales indét., fragments	-	15	1	-
Céréales, fragment d'arête	1	-	-	-
Céréales, fragment de tige	1	-	-	-
<i>Pisum sativum</i>	-	-	2	-
<i>Corylus avellana</i> , fragments	-	-	15	4
<i>Fallopia convolvulus</i>	12	-	-	-
<i>Galium aparine</i>	-	1	-	-
Densité/dm <sup>3</sup>	14,6	5,3	3,6	1,3

Tab. XI - Menneville "La Bourguignotte" : restes de plantes.

Site	MLB	BCP	BFT	BLF	CCF	CGH	MAC	MDV	PPM	
N échantillons	4	8	22	128	110	15	4	14	5	
<b>culture</b>										
<i>Hordeum vulgare</i>	-	■	■	-	■	-	-	■	-	orge
<i>Triticum dicoccum</i>	■	■	■	■	■	-	-	■	■	amidonnier
<i>Triticum monococcum</i>	-	?	■	?	?	■	-	-	-	engrain
<i>Lens culinaris</i>	-	-	■	-	-	-	-	-	-	lentille
<i>Pisum sativum</i>	■	-	■	-	■	-	-	■	■	pois
<b>cueillette</b>										
<i>Cornus sanguinea</i>	-	-	-	■	-	-	-	-	-	cornouiller sanguin
<i>Corylus avellana</i>	■	■	■	■	■	-	■	■	■	noisette
<i>Prunus spinosa</i>	-	■	■	■	■	■	■	-	-	prunelle
<i>Vitis sylvestris</i>	-	-	-	■	-	-	-	-	-	raisin
<b>adventices</b>										
<i>Anisantha sterilis/tectorum</i>	-	-	■	■	-	-	-	-	-	brome stérile/des toits
<i>Bromus secalinus type</i>	-	-	-	■	-	-	-	-	-	brome type seigle
<i>Chenopodium album</i>	-	-	-	■	■	-	-	-	-	chénopode blanc
<i>Chenopodium hybridum</i>	-	-	-	■	-	-	-	-	-	chénopode hybride
<i>Cruciata laevipes</i>	-	-	-	-	■	-	-	-	-	gaillet croisettes
<i>Echinochloa crus-galli</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	piet-de-coq
<i>Fallopia convolvulus</i>	■	■	■	■	■	-	-	-	-	renouée faux-liseron
<i>Galium aparine</i>	■	-	■	-	■	-	-	-	-	gratteron
<i>Galium spurium</i>	-	-	-	-	■	-	-	-	-	gaillet bâtard
<i>Lapsana communis</i>	-	■	■	-	■	-	-	-	-	lampsane commune
<i>Polygonum aviculare</i>	-	-	-	-	■	-	-	-	-	trainasse
<i>Veronica hederifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	■	-	véronique à feuilles de lierre
<i>Vicia cracca</i>	-	-	-	■	-	-	-	-	-	vesce à épis
<i>Vicia hirsuta</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	■	vesce hérissée

Tab. XII - Aperçu des plantes trouvées dans les sites rubanés de la vallée de l'Aisne. MLB = Menneville "La Bourguignotte" ; BCP = Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie" ; BFT = Bucy-le-Long "La Fosse Tounise" ; BLF = Bucy-le-Long "La Fosselle" ; CCF = Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes" ; CGH = Chassemy "Le Grand Horle" ; MAC = Missy-sur-Aisne "Le Culot" ; MDV = Menneville "Derrière le Village" ; PPM = Pontavert "Le Port aux Marbres". ? = possible.

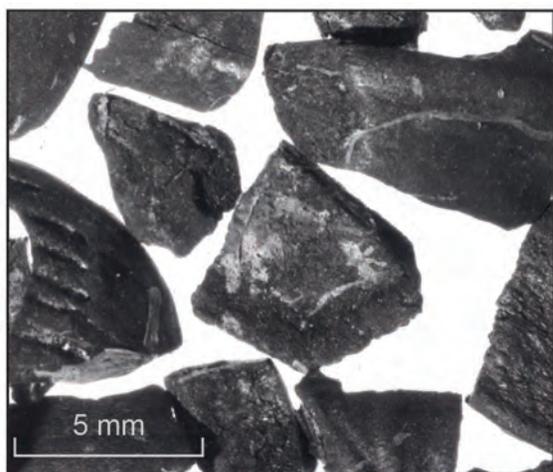
(base d'épillets, base de lemma et arête) et même d'un fragment de tige suggère que dans cette fosse ont été déposés les déchets carbonisés d'une récolte d'amidonner qui n'avait pas encore été battue et nettoyée. Les restes auraient fait partie d'un lot mis au four (séchoir ?), où quelque chose s'est mal passé. Un séchage ou même une légère torréfaction peut aider à séparer le grain de la balle, comme l'a décrit

G. HILLMAN (1984). Ceci s'applique particulièrement aux blés vêtus comme l'amidonner, en climat humide. La renouée faux-liseron serait issue aussi de ce lot. Cette plante grimpante qui enlace les tiges est facilement récoltée avec les céréales. En général, les mauvaises herbes accompagnant les moissons du Rubané sont de type grimpant ou à tige haute, ce qui est interprété comme le résultat d'une coupe

à mi-hauteur de tige avec une faucille (BAKELS 2009, p. 39.). Le gratteron, trouvé dans la fosse 205, est également une telle herbe.

Les fragments de coquille récupérés dans la partie ouest de la fosse 205 doivent provenir de noisettes récoltées en lisière de forêt. Les petits fragments (fig. 24) peuvent représenter seulement une ou deux noisettes. La consommation de noisettes a dû être courante dans les habitats car leurs coquilles se retrouvent dans presque tous les sites rubanés de la vallée de l'Aisne. A. SALAVERT (2011) a attiré l'attention sur les activités de cueillette dans les sociétés rubanées. En Belgique, elle a détecté une différence dans l'importance de la cueillette entre les régions de Hesbaye et de Hainaut. Dans le Hainaut, la cueillette semble avoir été davantage pratiquée. Elle applique deux approches différentes. La première consiste à évaluer la proportion des plantes cueillies dans le nombre total de restes végétaux issus des structures. La seconde consiste à examiner l'ubiquité (fréquence) des produits cueillis dans les structures, exprimée en pourcentage basé sur le total des structures où ces restes de végétaux ont été trouvés. Comme le degré de fragmentation a un effet sur les nombres, l'ubiquité semble être l'approche la plus sûre.

Pour se faire une idée sur les pratiques de cueillette dans les sites de la vallée de l'Aisne, l'ubiquité de la noisette a été calculée. Il en résulte une ubiquité de 42,8 (à Menneville "La Bourguignotte" l'ubiquité est de 50). Le résultat pour le Hainaut est 68,7 (mais basée sur seulement deux sites) et 32,4 pour la Hesbaye (SALAVERT 2011). Selon ce genre de calcul, la cueillette pratiquée dans la vallée de l'Aisne se situe entre les deux régions belges. Les valeurs sont comparables à celles trouvées dans une autre région bien connue, la Rhénanie allemande, où des fragments de noisettes se trouvent dans plus de la moitié des sites (KALIS *et al.* 2016).



**Fig. 24** - Menneville "La Bourguignotte" : fragments de coquille de noisette (*Corylus avellana*), agrandissement 5x. Photo Faculté d'Archéologie, Université de Leiden.

La présence régulière de coquilles de noisettes montre que la cueillette faisait partie de l'alimentation rubanée. L'importance de ce genre de produits dans le menu quotidien ne peut être déduite des données, mais comme on peut le déduire du tableau X, les fruits et les noix ont été cueillies régulièrement. À côté des noisettes, la prunelle (*Prunus spinosa* L.) a été souvent cueillie.

Pour conclure, Menneville "La Bourguignotte" s'inscrit bien dans la tradition du Rubané. Les quelques restes révèlent la présence des céréales et les légumineuses les plus courantes, ainsi que la pratique de la cueillette.

## CONCLUSION

Quels enseignements pouvons-nous tirer de la fouille de ce nouveau site daté du Rubané final à Menneville ?

Tout d'abord, sur un plan strictement méthodologique, il convient de souligner que les structures néolithiques à "La Bourguignotte" ont été repérées non pas lors du diagnostic, mais seulement au moment du décapage intégral de la zone prescrite. Une des tranchées du diagnostic traverse l'extrémité occidentale de la fosse latérale 205 (par malchance perturbée par une anomalie de type chablis), et la tranchée suivante est positionnée dans l'espace vide entre l'unité d'habitation 204 et les autres fosses (fig. 2). Cela nous rappelle, si besoin est, la faillibilité du système de prospection par tranchées de 2 m de large espacées de 20 m, lorsqu'il s'agit de détecter des vestiges d'habitat néolithique. À cet égard, comme Frédéric Gransar l'avait conclu dans son rapport préliminaire (2007), l'opération de terrain à "La Bourguignotte" constitue un beau « cas d'école ».

Ces considérations nous amènent à la question de l'étendue du site, délicate à aborder en raison de l'emplacement des structures en limite de la zone décapée. Compte tenu des connaissances déjà acquises sur l'organisation du peuplement rubané de la vallée de l'Aisne, nous pouvons écarter la possibilité d'un habitat de taille importante, notamment à cause de la faible distance qui sépare "La Bourguignotte" du site majeur "Derrière le Village", avec son enceinte et ses six hectares de superficie. L'hypothèse la plus raisonnable serait de placer "La Bourguignotte" dans la catégorie des petits sites à courte durée d'occupation, dont la surface maximale ne dépasse guère 1 ha, comme démontré à Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" (ALLARD *et al.* 1995 ; ILETT 2012, fig. 5). Rappelons au passage que le nombre de maisons mises au jour sur ces petits sites varie entre deux et huit. À "La Bourguignotte", l'habitat pourrait éventuellement s'étendre sur une trentaine mètres vers le sud, jusqu'à la limite de la zone inondable. Vers l'ouest,

la topographie ne change pas sur au moins une centaine de mètres, laissant aisément la place pour d'autres unités d'habitation dans la parcelle adjacente à la carrière.

L'emplacement du site en bordure de terrasse non-inondable correspond parfaitement au type d'implantation des habitats rubanés observé à maintes reprises dans la vallée de l'Aisne. En revanche, la proximité aux habitats de Menneville "Derrière le Village" (1,4 km), et surtout "Sablière Villet" (0,7 km), est remarquable. Elle tend à conforter l'idée d'un réseau plus serré de sites dans cette partie de la vallée inscrite dans la plaine crayeuse champenoise, comparé au secteur tertiaire à l'ouest de Pontavert, où la vallée est davantage encaissée et le paysage marqué par la forte dénivellation entre plaine alluviale et plateaux calcaires. Ainsi, pour la partie champenoise, en prenant les zones les mieux explorées (Menneville, Berry-au-Bac), l'espacement moyen entre sites bien datés du Rubané est de l'ordre de 1,1 km, comparé à 2,2 km pour des zones intensivement surveillées dans le secteur tertiaire (Bucy-le-Long, Missy-sur-Aisne). Cette différence est encore plus visible dans le cas du site majeur de Cuiry-lès-Chaudardes, également localisé dans le secteur tertiaire. En effet, les deux sites les plus proches de Cuiry-lès-Chaudardes, à Maizy et Concevreux, en sont éloignés de 3,2 et 3,6 km respectivement. Au regard de ces différences apparentes dans l'espacement des habitats, impliquant une certaine variation dans l'organisation territoriale des communautés agricoles le long de la vallée de l'Aisne, il est pertinent de rappeler le schéma d'approvisionnement en matières premières siliceuses, lui-même montrant une distinction entre le secteur tertiaire et la partie orientale située dans la plaine crayeuse. L'étude du mobilier lithique de "La Bourguignotte", on l'a vu, vient compléter ces observations.

La proximité spatiale entre "La Bourguignotte" et l'habitat majeur "Derrière le Village" soulève la question des relations entre les deux sites. D'après l'étude de la céramique, nous avons vu que les structures fouillées à "La Bourguignotte" pourraient être contemporaines d'une partie de l'occupation du grand site voisin, se situant le plus probablement vers la fin de la longue séquence récemment mise en évidence pour ce dernier (THEVENET *et al.* sous presse). À ce propos, il est intéressant de noter les ressemblances et dissemblances entre les deux sites dans la gestion et approvisionnement des matières premières lithiques. Si l'approvisionnement en silex est plus varié à "La Bourguignotte", le macro-outillage en grès et calcaire fait davantage preuve de liens entre les deux sites. Nous pouvons naturellement évoquer différents modèles interprétatifs. Le petit site serait fondé par un groupe originaire du grand site, voire suite à son abandon et la dispersion de ses habitants ? Ou au contraire le grand village

avec son enceinte cérémonielle aurait attiré des groupes venant de plus loin, qui seraient installés à proximité ? Ces questions resteront ouvertes, en l'état actuel des recherches. Ce qui paraît le plus sûr, au bout du compte, est le fait que l'unité d'habitation fouillée à "La Bourguignotte" correspond bien à une catégorie de petite maison mise en évidence sur d'autres sites de la vallée de l'Aisne, caractérisée à la fois par un taux de chasse relativement important et par une bonne représentation des abraseurs dans la panoplie de macro-outillage (HACHEM & HAMON 2014 ; GOMART *et al.* 2015). On note à cet égard que la culture de céréales et de légumineuses est bien attestée à "La Bourguignotte", tout comme la cueillette de noisettes. Enfin, la longueur de ces petites maisons est généralement comprise entre 10 et 15 m, ce qui concorderait bien avec l'évaluation des dimensions de la st. 204.

La recherche d'une possible suite de l'habitat de "La Bourguignotte", notamment vers l'ouest, au-delà de la *gravel road* qui sépare la carrière (aujourd'hui rebouchée) de la parcelle voisine, permettrait sans doute d'approfondir ou d'infirmer les observations et hypothèses que nous venons d'esquisser dans ces quelques lignes de conclusion.

## BIBLIOGRAPHIE

ALLARD Pierre (2005) - *L'industrie lithique des populations rubanées du nord-est de la France et de la Belgique*. Verlag Marie Leidorf, Rahden, 393 p. (Internationale Archäologie ; 86).

ALLARD Pierre, DUBOULOZ Jérôme, HACHEM Lamys, ILETT Michael & ROBERT Bruno (1995) - « Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" : la fin d'un grand sauvetage et la fouille d'un nouveau site rubané », *Fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne*, 23, p. 11-95.

ALLARD Pierre, HAMON Caroline, BONNARDIN Sandrine, CAYOL Nicolas, CHARTIER Michèle, COUDART Anick, DUBOULOZ Jérôme, GOMART Louise, HACHEM Lamys, ILETT Michael, MEUNIER Katia, MONCHABLON Cécile & THEVENET Corinne (2013) - « Linear Pottery domestic space : taphonomy, distribution of finds and economy in the Aisne valley settlements », dans HAMON Caroline, ALLARD Pierre & ILETT Michael (eds.) - *The Domestic Space in LBK Settlements*. Verlag Marie Leidorf, Rahden, p. 9-28.

AUXIETTE Ginette & HACHEM Lamys (2021) - *Farm, Hunt, Feast, Celebrate. Animals and Society in Neolithic, Bronze and Iron Age in Northern France*. Sidestone Press, Leiden, 300 p.

BAKELS Corrie (1991) - « Tracing crop processing in the Bandkeramik culture », dans RENFREW Jane (dir.) - *New Light on Early Farming*. Edinburgh University Press, Edinburgh, p. 281-288.

BAKELS Corrie (2009) - *The Western European Loess Belt: Agrarian History, 5300 BC-AD 1000*. Springer, Dordrecht/Heidelberg/London/New York, 295 p.

BARONE Robert (1986) - *Anatomie comparée des mammifères domestiques. Tome 1, Ostéologie*. Vigot Frères, Paris (3e édition), 761 p.

BLANCHET Jean-Claude, PLATEAUX Michel & POMMEPUY Claudine (1989) - *Matières premières et sociétés protohistoriques dans le nord de la France. Action thématique programmée «Archéologie métropolitaine», rapport d'activité.* Service régional d'archéologie de Picardie, Amiens, 76 p.

BLOUET Vincent (2017) - « Ni anges ni démons. De la violence chez les premiers agriculteurs de l'Europe du Nord-Ouest », dans MANOLAKAKIS Laurence, SCHLANGER Nathan & COUDART Anick (dir.) - *Archéologie européenne. Identités et migrations. Hommages à Jean-Paul Demoule.* Sidestone Press, Leiden, p. 339-367.

BLOUET Vincent, BOSQUET Dominique, CONSTANTIN Claude, FOCK Heike, ILETT Michael, JADIN Ivan, KLAG Thierry, PETITDIDIER Marie-Pierre & THOMASHAUSEN Laurent (2021) - « Le Rubané en Belgique : nouvelle chronologie céramique et synchronisation avec les régions voisines », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 118, p. 277-322.

BOSTYN Françoise, ILETT Michael & MEUNIER Katia (2018) - « Tendances évolutives de l'organisation de l'habitat au Néolithique ancien (Rubané/BVSG) dans le bassin de la Seine », dans LEMERCIER Olivier, SÉNÉPART Ingrid, BESSE Marie & MORDANT Claude (dir.) - *Habitations et habitat du Néolithique à l'âge du Bronze en France et ses marges. Actes des 11e Rencontres Nord/Sud de Préhistoire récente, Dijon, 19-21 novembre 2015.* Archives d'écologie préhistorique, Toulouse, p. 27-40.

CONSTANTIN Claude (1995) - « Étude de la répartition spatiale du matériel », dans ILETT Michael & PLATEAUX Michel (dir.) - *Le site néolithique de Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie" (Aisne).* CNRS Éditions, Paris, p. 144-156 (Monographie du CRA, 15).

CONSTANTIN Claude (2013) - « Précisions sur l'étape finale du Rubané récent du Bassin parisien et la formation du groupe de Villeneuve-Saint-Germain », dans MEUNIER Katia & ILETT Michael (dir.) - « Chronologie du Rubané dans le Bassin parisien », Séance de la Société préhistorique française, Paris, 10 juin 2011. *Bulletin de la Société préhistorique française*, 110, p. 473-494.

COUDART Anick & DEMOULE Jean-Paul (1982) - « Le site néolithique et chalcolithique de Menneville », dans *Vallée de l'Aisne : cinq années de fouilles protohistoriques.* Direction régionale des Antiquités historiques, Amiens, p. 129-147 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 1).

DUVETTE Laurent (2010) - *Menneville, Aisne, "La Bourguignotte". Un établissement rural des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles après J.-C. Rapport final d'opération.* Inrap Nord-Picardie, Amiens, 177 p.

FARRUGGIA Jean-Paul, GUICHARD Yves & HACHEM Lamys (1996) - « Les ensembles funéraires rubanés de Menneville "Derrière le Village" (Aisne) », dans DUHAMEL Pascal (dir.) - *La Bourgogne entre les bassins rhénan, rhodanien et parisien : carrefour ou frontière ? Actes du 18<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Dijon, octobre 1991.* Revue archéologique de l'Est, Dijon, p. 119-174 (Revue archéologique de l'Est. Supplément ; 14).

FROMONT Nicolas (2013) - *Anneaux et cultures du Néolithique ancien. Production, circulation et utilisation entre massifs ardennais et armoricain.* Archaeopress, Oxford, 682 p. (BAR International Series ; 2499).

GOMART Louise, HACHEM Lamys, HAMON Caroline, GILIGNY François & ILETT Michael (2015) - « Household

integration in Neolithic villages : a new model for the Linear Pottery Culture in west-central Europe ». *Journal of Anthropological Archaeology*, 40, p. 230-249.

GRANSAR Frédéric (2007) - « Menneville La Bourguignotte - Zone A », dans *Bilan scientifique de la région Picardie 2006.* Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, p. 34.

HACHEM Lamys (2011) - *Le site néolithique de Cuiry-lès-Chaudardes - I: de l'analyse de la faune à la structuration sociale.* Marie Leidorf GmbH, Rahden, 522 p. (Internationale Archäologie ; 120).

HACHEM Lamys (2012) - « La faune du Néolithique ancien de Pont-sur-Seine «Marnay» », dans FOURNAND Sandrine (dir.) - *Pont-sur-Seine/Marnay-sur-Seine, Aube, «la Gravière». Habitat et nécropole du Néolithique ancien à La Tène ancienne. Rapport de fouilles.* Inrap Grand Est, Metz, p. 34-46.

HACHEM Lamys (2019) - « La faune néolithique des D39 et D40 », dans PARESIS Cécile (dir.) - *Buchères, Aube, «les Terriers» (Parc logistique de l'Aube) : l'évolution d'un terroir dans la Plaine de Troyes (V : campagne de fouilles 2012-2013).* Rapport de fouilles. Inrap Grand Est, Metz, vol. 2, p. 37-56.

HACHEM Lamys & HAMON Caroline (2014) - « Linear Pottery Culture Household Organisation. An Economic Model », dans WHITTLE Alasdair & BICKLE Penny (dir.) - *Early Farmers, the View from Archaeology and Science.* Oxford University Press, Oxford, p. 159-180 (Proceedings of the British Academy ; 198).

HAMON Caroline (2006) - *Broyage et abrasion au Néolithique ancien. Caractérisation technique et fonctionnelle des outillages en grès du Bassin parisien.* Archaeopress, Oxford, 342 p. (BAR International Series ; 1551).

HAMON Caroline (2016) - « Technology and function of grooved abraders in the early Neolithic of northwestern Europe ». *Journal of Lithic Studies*, 3, 3, p. 1-17.

HAMON Caroline & FRONTEAU Gilles (2018) - « Linear Pottery Culture sandstone supply strategies in north-western Europe: the example of macrolithic tool production in the Aisne Valley, France (late 6th millennium BCE) ». *Journal of Archaeological Science, Reports*, 19, p. 301-311.

HILLMAN Gordon (1984) - « Interpretation of archaeological plant remains : the application of ethnographic models from Turkey », dans VAN ZEIST Willem & CASPARIE Willem (dir.) - *Plants and Ancient Man, Studies in Palaeoethnobotany.* Balkema, Rotterdam/Boston, p. 1-41.

HÖLTKEMEIER Svenja (2013) - « Les dépôts de faune dans les enceintes néolithiques Michelsberg dans le nord de la France et en Allemagne », dans AUXIETTE Ginette & MÉNIEL Patrice (dir.) - *Les dépôts d'ossements d'animaux en France, de la fouille à l'interprétation.* M. Mergoïl, Montagnac, p. 177-189.

ILETT Michael (2012) - « Linear Pottery and Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain settlement in the Aisne valley. An overview », dans SMOLNIK Regina (dir.) - *Siedlungsstruktur und Kulturwandel in der Bandkeramik. Beiträge der internationalen Tagung "Neue Fragen zur Bandkeramik oder alles beim Alten?!", Leipzig 23. bis 24. September 2010,* Landesamt für Archäologie, Dresden, p. 69-79.

- ILETT Michael & ALLARD Pierre (2008) - « Habitat rubané à Presles-et-Boves (Aisne) », dans BURNEZ-LANOTTE Laurence, ILETT Michael & ALLARD Pierre (dir.) - *Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du Bassin parisien et de la Belgique (5100-4700 av. J.-C.)*. Société préhistorique française, Paris, p. 279-299 (Société préhistorique française. Mémoire ; 44).
- ILETT Michael & CONSTANTIN Claude (2010) - « La production céramique du Rubané de la vallée de l'Aisne : état des lieux », dans MANEN Claire, CONVERTINI Fabien, BINDER Didier & SÉNÉPART Ingrid (dir.) - *Premières sociétés paysannes en Méditerranée occidentale. Structures des productions céramiques*. Société préhistorique française, Paris, p. 239-248 (Société préhistorique française. Mémoire ; 51).
- ILETT Michael & MEUNIER Katia (2013) - « Avant-propos », dans MEUNIER Katia & ILETT Michael (dir.) - « Chronologie du Rubané dans le Bassin parisien », Séance de la Société préhistorique française, Paris, 10 juin 2011, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 110, p. 415-420.
- KALIS Arie, MEURERS-BALKE Jutta, SCHARL Silvine & ZERL Tanja (2016) - « Überlegungen zur Nutzung von Wildpflanzen in der Bandkeramik », dans KERIG Tim, NOWAK Kathrin & ROTH Georg (dir.) - *Alles was zählt, Festschrift für Andreas Zimmermann*. Rudolf Habelt, Bonn, p. 315-344 (Universitätsforschungen zur Prähistorischen Archäologie ; 285).
- KREUZ Angela (2010) - « Die Vertreibung aus dem Paradies? Archäologische Ergebnisse zum Frühneolithikum im westlichen Europa ». *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 91, p. 23-196.
- MONCHABLON Cécile (1997) - « Le matériel en grès et calcaire », dans HACHEM Lamys (dir.) - *Bucy-le-Long "La Fosselle" (Aisne). Rapport de fouille de sauvetage urgent*. Service régional d'archéologie de Picardie, Amiens, p. 52-62.
- PAYNE Sebastian (1973) - « Kill-off Patterns in Sheep and Goats : the Mandibles from Aşvan Kale ». *Anatolian Studies*, 23, p. 281-303.
- PLATEAUX Michel (1990) - « Quelques données sur l'évolution des industries du Néolithique danubien de la vallée de l'Aisne », dans CAHEN Daniel & OTTE Marcel (dir.) - *Rubané et Cardial. Actes du colloque de Liège, 1988*. Université de Liège, Liège, p. 157-181 (Études et Recherches archéologiques de l'Université de Liège ; 39).
- PLATEAUX Michel (1993) - « Contribution à l'élaboration d'une problématique des matières premières pour le Néolithique récent dans le Bassin parisien », dans *Le Néolithique du nord-est de la France et des régions limitrophes. Actes du XIII<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique*, Metz, 1986. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p. 100-104 (Documents d'archéologie française ; 41).
- SALAVERT Aurélie (2011) - « Plant economy of the first farmers of central Belgium (Linearbandkeramik, 5200-5000 B.C.) ». *Vegetation History and Archaeobotany*, 20, p. 321-332.
- SIDÉRA Isabelle (1989) - *Un complément des données sur les sociétés rubanées : l'industrie osseuse à Cuiry-lès-Chaudardes*. BAR, Oxford, 208 p. (BAR International Series ; 520).
- SIDÉRA Isabelle (1995) - « L'industrie en matières osseuses », dans ILETT Michael & PLATEAUX Michel (dir.) - *Le site néolithique de Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie" (Aisne)*. CNRS éditions, Paris, p. 116-125 (Monographie du CRA ; 15).
- SILVER Ian (1969) - « The ageing of domestic animals », dans BROTHWELL Don & HIGGS Eric (eds.) - *Science in Archaeology*. Thames and Hudson, London, p. 283-302.
- THEVENET Corinne (2016) - « L'enceinte rubanée de Menneville Derrière le Village et les structures associées (Aisne, France) : de la diversité du traitement des défunts à la cohérence d'un système ». *Gallia Préhistoire*, 56, p. 29-92.
- THEVENET Corinne (2017) - « The final Linear Pottery Culture enclosure at Menneville, Dép. Aisne, France : a complex ceremonial site », dans MELLER Harald & FRIEDERICH Susanne (eds.) - *Salzmiinde – Regel oder Ausnahme/Salzmiinde – rule or exception ? Landesmuseum für Vorgeschichte, Halle, p. 561-574 (Tagungen des Landesmuseums ; 16).*
- THEVENET Corinne, ILETT Michael, HACHEM Lamys, BAILLIEU Michel, HAMON Caroline & ALLARD Pierre (sous presse) - « Nouvelles explorations, nouvelles observations sur l'enceinte rubanée de Menneville «Derrière le Village» (Aisne) », dans LEFRANC Philippe, DENAIRE Anthony & CROUTSCH Christophe (dir.) - *Le phénomène des enceintes dans le Néolithique du nord-ouest de l'Europe. Actes du 33<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Saint-Dié-des-Vosges, 8-9 novembre 2019*. Société archéologique de l'Est, Dijon (Revue archéologique de l'Est, numéro spécial).
- VILLES Alain (1979) - « Éléments du Rubané récent à Menneville (Aisne) ». *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 72, 4, p. 17-22.
- VON DEN DRIESCH Angela (1976) - *A guide to the measurement of animal bones from archaeological sites*. Peabody Museum Press, Harvard, 136 p.

## Les auteurs

Michael ILETT  
Université Paris 1 - UMR 8215 Trajectoires  
Centre Malher  
9 rue Malher  
F - 75004 Paris  
michael.ilett@univ-paris1.fr

Pierre ALLARD  
CNRS - UMR 8068 TEMPS  
MSH Mondes  
21 allée de l'Université  
F - 92023 Nanterre  
pierre.allard@cnrs.fr

Corrie BAKELS  
Faculteit der Archeologie  
Postbus 9514  
NL - 2300 RA Leiden  
C.C.Bakels@arch.leidenuniv.nl

Lamys HACHEM  
INRAP - UMR 8215 Trajectoires  
Centre Malher  
9 rue Malher  
F - 75004 Paris  
lamys.hachem@inrap.fr

Caroline HAMON  
CNRS - UMR 8215 Trajectoires  
Centre Malher  
9 rue Malher  
F - 75004 Paris  
caroline.hamon@cnrs.fr

Yolaine MAIGROT  
CNRS - UMR 8215 Trajectoires  
Centre Malher  
9 rue Malher  
F - 75004 Paris  
yolaine.maigrot@cnrs.fr

Yves NAZE  
INRAP - UMR 8215 Trajectoires  
Centre de recherches archéologiques de Soissons  
3 impasse du Commandant-Gérard  
F - 02200 Soissons  
yves.naze@inrap.fr

## Résumé

Une opération préventive réalisée dans la vallée de l'Aisne en 2006 à Menneville "La Bourguignotte" a mis au jour quelques structures néolithiques en marge de l'emprise de la fouille. L'ensemble comporte une maison, accompagnée de fosses latérales, une autre fosse allongée et deux fosses circulaires. La céramique décorée permet d'attribuer l'occupation au Rubané final du bassin de la Seine. L'industrie en silex, également typique de cette période, est caractérisée par une certaine diversité des matières premières. Le macro-outillage en grès est surtout orienté vers des activités de polissage. Si la faune est dominée par les animaux domestiques, la proportion d'animaux sauvages est relativement importante. Certaines structures ont livré du torchis brûlé, ainsi que des restes carbonisés de plantes, dont des céréales, légumineuses et noisettes. Les structures fouillées

appartiennent probablement à un habitat de petite taille, en relation avec le grand site voisin de Menneville "Derrière le Village".

**Mots clés** : Aisne, Néolithique, Rubané, habitat

### **Abstract**

A preventive excavation undertaken in 2006 in the Aisne valley at Menneville "La Bourguignotte" uncovered some Neolithic features near the edge of the area investigated. These include a longhouse with its lateral pits, another long pit and two circular pits. Decorated ceramics date the occupation to the Seine basin final Linear Pottery. The flint industry, also typical of this period, is characterized by quite a broad range of raw materials. Sandstone artefacts were mainly used for polishing activities. Although faunal remains are mostly of domestic species, the proportion of wild animals in the assemblage is relatively high. Certain features also produced burnt daub, as well as carbonised plant remains, including cereals, legumes and hazel nut. The excavated features are probably part of a small settlement that was linked in some way to the large neighbouring site of Menneville "Derrière le Village".

**Key words** : Aisne, Neolithic, Linear Pottery, settlement

### **Zusammenfassung**

Bei einer 2006 im Aisne-Tal durchgeführten Rettungsgrabung in Menneville "La Bourguignotte" wurden am Rand des untersuchten Areals einige neolithische Befunde freigelegt. Dazu gehören ein Haus mit seinen Längsgruben, eine weitere Langsgrube und zwei runde Gruben. Die verzierte Keramik datiert die Besiedlung in die jüngste Linearbandkeramik des Seine-Beckens. Die ebenfalls für diese Zeit typische Feuersteinindustrie zeichnet sich durch eine ganz breite Auswahl von Rohstoffen aus. Artefakten aus Sandstein wurden hauptsächlich für Polierarbeiten verwendet. Obwohl es sich bei den Tierresten meist um Haustiere handelt, ist der Anteil an Wildtierknochen in den Funden relativ hoch. In einigen Befunden wurden auch Rotlehm und verkohlte Pflanzenreste gefunden, darunter Getreide, Hülsenfrüchte und Haselnüsse. Die ausgegrabenen Befunde sind wahrscheinlich Teil einer kleinen Siedlung, die in irgendeiner Weise mit der großen benachbarten Fundplatz von Menneville "Derrière le Village" verbunden war.

**Schlagwörter** : Aisne, Neolithikum, Linearbandkeramik, Siedlung